

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES ABERS



SOMMAIRE

- 4** La communauté de communes du Pays des Abers
Le rôle de la communauté de communes
Le fonctionnement des instances communautaires

- 7** PÔLE RESSOURCES
Le service commun Ressources humaines
Finances
Commande publique
Communication institutionnelle et animations communautaires

- 24** PÔLE AMÉNAGEMENT
ÉCONOMIE SOLIDARITÉ
Application du Droit des Sols
Planification & Habitat
Aménagement du territoire
Politique de Développement Économique
Les Solidarités
La coopération territoriale
Le Contrat Local de Santé
L'habitat solidaire

- 61** PÔLE ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX
Les mobilités
Les cheminements doux
Politique de protection de l'environnement
La gestion du patrimoine communautaire et communal
Les mouillages de l'Aber-Benoît

- 81** PÔLE DÉCHETS ET
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Évènements marquants

- 85** PÔLE EAU ET ASSAINISSEMENT

Directeur de la publication : Jean-François TREGUER, Président du Pays des Abers

Rédaction : service communication

Crédits photos : services communautaires, sauf indication contraire

Conception et mise en page : Artao, Châteaulin + service communication

Impression : juin 2026



Jean-François TREGUER

Président de la Communauté de communes du Pays des Abers

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2025 de la Communauté de Communes du Pays des Abers.

Au fil des années, notre intercommunalité s'est affirmée comme un acteur incontournable de l'aménagement de notre territoire et du déploiement de services publics de proximité, au plus près des besoins de ses habitants. L'année 2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique, marquée par la poursuite et le renforcement de nos actions au service de l'intérêt général.

Ce rapport met en lumière les nombreuses initiatives portées quotidiennement par les agents de la communauté de communes. Leur engagement, leur expertise et leur sens du service public constituent le socle de notre action collective. À travers leurs missions, ils contribuent concrètement à améliorer le cadre de vie et à valoriser les richesses de notre territoire.

Grâce à l'implication constante des élus et des équipes communautaires, nous continuons d'avancer ensemble, en apportant des réponses adaptées aux enjeux actuels. Qu'il s'agisse de la préservation de l'environnement, de l'accompagnement des transitions, du soutien au développement économique ou encore de la promotion touristique, notre communauté poursuit son ambition d'un territoire attractif, durable et solidaire.

L'année 2025 témoigne également de notre capacité à innover, à nous adapter et à construire des projets structurants pour l'avenir, toujours en lien étroit avec les communes et les acteurs locaux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport et tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à faire du Pays des Abers un territoire dynamique et un lieu de vie où il fait bon vivre.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

La communauté de communes du Pays des Abers associe 13 communes au sein d'un espace de solidarité, qui élaborent un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.



13
communes

Bourg-Blanc, Coat-Méal, Kersaint-Plabennec, Landéda, Lannilis, Le Drennec, Loc-Brévalaire, Plabennec, Plouguerneau, Plouguin, Plouvien, Saint-Pabu, Tréglonou

10 000
emplois

43 146
habitants

soit plus de 10 %
de la population
du Pays de Brest

Chiffres insee 2019

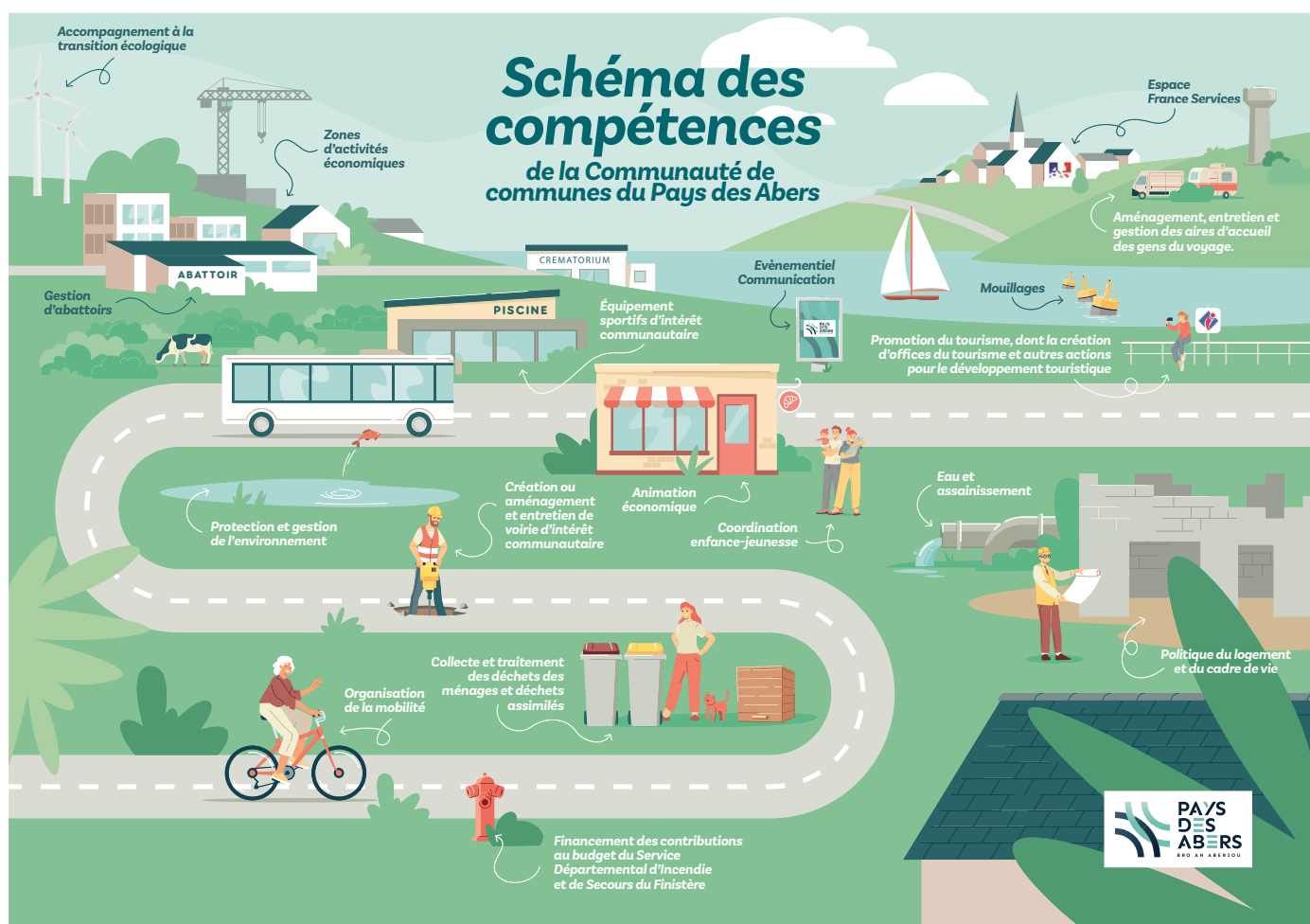
272
km²

soit 16% de la
superficie
du Pays de Brest

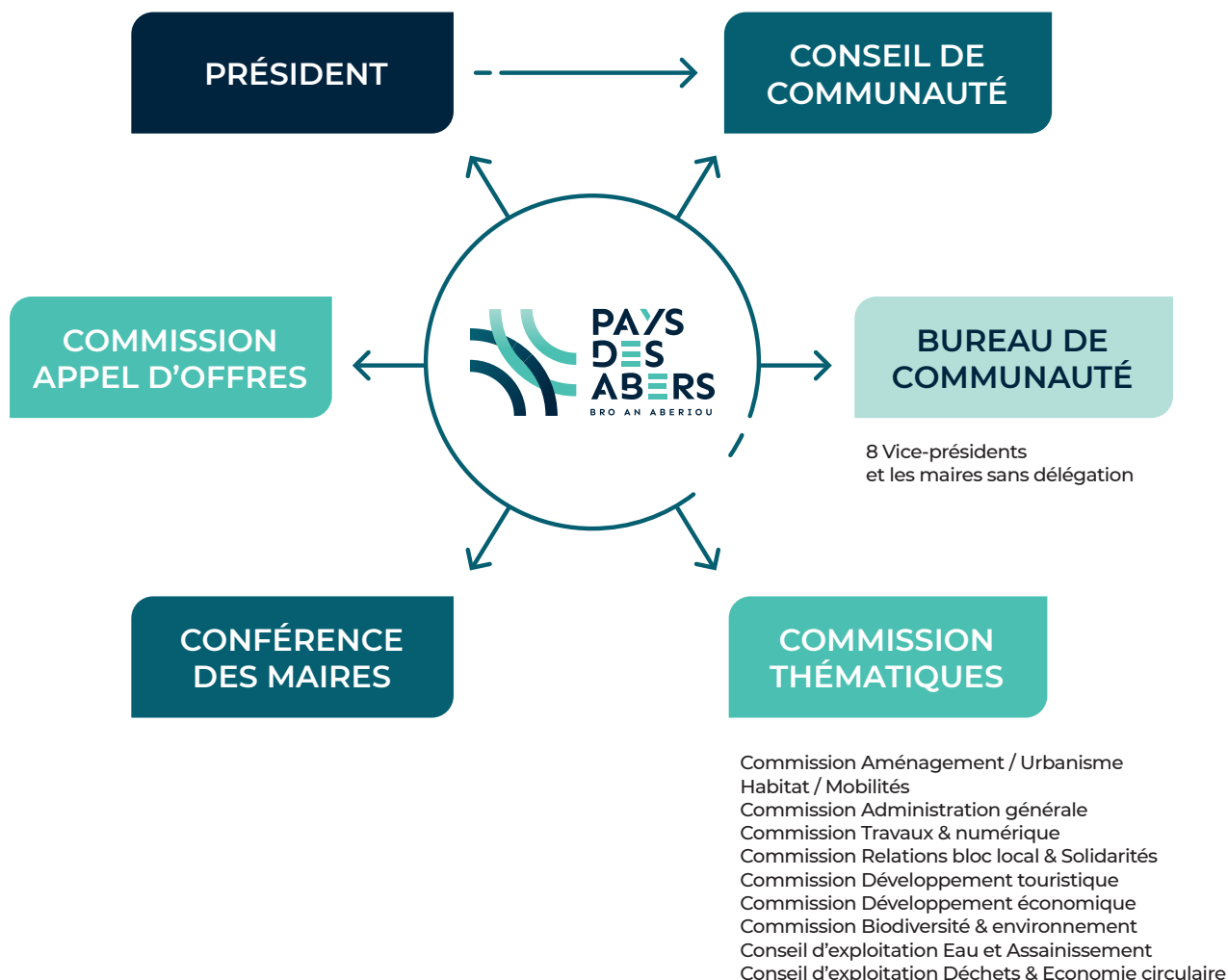
21 000
foyers

LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES C'EST :

La coordination et la mise en œuvre des actions à l'échelle supra communale : le Pays des Abers. Contrairement aux communes qui disposent d'une clause générale de compétences, la communauté de communes ne peut intervenir que dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par le législateur et/ou par les 13 communes membres.



LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



Les instances en chiffres

		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ	NOMBRE	5	6	6	5	6	6	6
	DÉCISIONS	83	88	103	75	114	102	106
BUREAU DE COMMUNAUTÉ	NOMBRE	9	9	10	10	11	10	10
	DÉCISIONS	70	62	79	82	86	85	68
COMMISSIONS THÉMATIQUES	NOMBRE	15	10	18	28	15	16	13
CONSEIL D'EXPLOITATION	NOMBRE	2	3	4	4	8	10	8
NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS		153	150	182	157	200	187	174

01,

PÔLE RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

Le service commun Ressources Humaine

LES CHIFFRES CLÉS

🔗 **3 entités** : le Pays des Abers, la mairie de LANNILIS et la mairie de PLOUGUIN

🔗 **280 agents permanents** au 31 décembre 2025

🔗 **504 arrêtés rédigés** (avancement échelon, grade, régime indemnitaire, demi traitement, accident de service...)

🔗 **312 contrats** dont 34 contrats de droit privé

🔗 **3 815 bulletins de salaires émis** (élus compris)

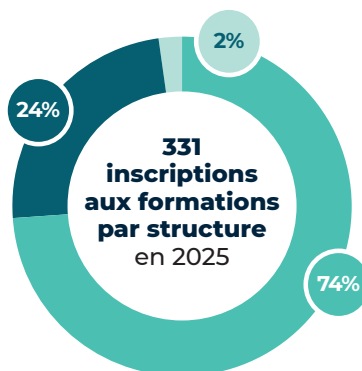
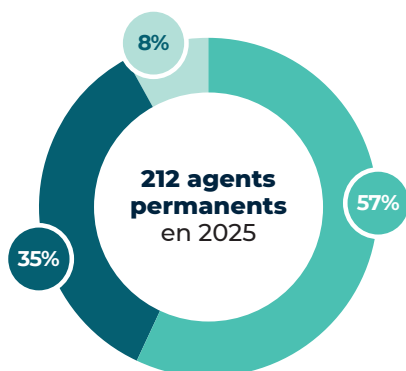
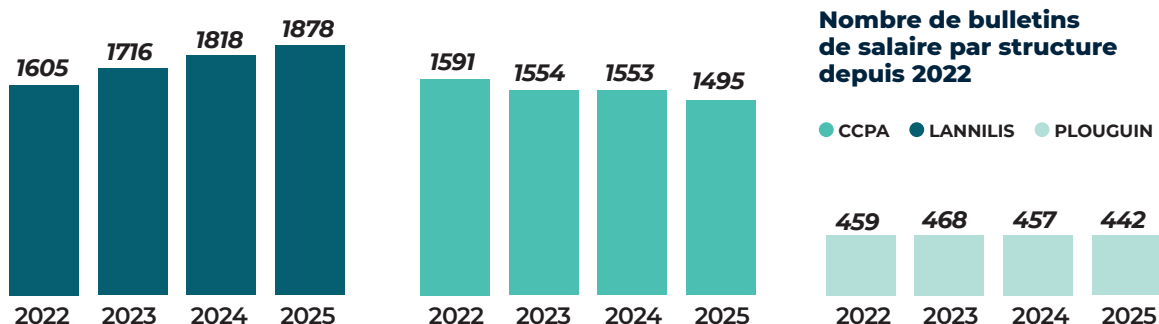
🔗 **2 conventions collectives** : Déchets et Eau-Assainissement

🔗 **2 visites de terrain** de la F3sct travaux du CTC le 5 mars 2025 et Espace France Services le 13 octobre 2025

🔗 **2 Comités sociaux territoriaux** (CST) et 3 formations spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail (F3sct) pour la communauté de communes, 2 CST pour Lannilis et 3 saisines du cst départemental placé auprès du centre de gestion pour Plouguin

L'âge moyen se stabilise et est de **47,5 ans** en raison du vieillissement des agents et l'arrivée de jeunes sur les thématiques nouvelles autour de l'environnement notamment.

Répartition par genre : Une proportion plus élevée d'hommes (63 % en 2025) notamment due à une surreprésentation des métiers à vocation technique (voirie, collecte, eau et assainissement...) par rapport aux autre filières (administrative et animation).



LES TEMPS FORTS 2025

- 🌀 **Évolution de la participation** à la prévoyance
- 🌀 **Évolution du RIFSEEP**
- 🌀 **Mise en place de la mutuelle collective** avec le CDG29 et la MNT et participation financière
- 🌀 **Réorganisation des collectes** de tournées de collecte
- 🌀 **Réorganisation du pôle eau et assainissement** et mise à jour de l'organigramme
- 🌀 **Recrutement** des apprentis
- 🌀 **Démarche Qualité de vie au Travail** avec la mise en place d'ateliers physiques
- 🌀 **Équipement de prévention** (système d'alerte à l'Espace France Services)
- 🌀 **Revalorisation de l'astreinte**
- 🌀 **Mise à jour de la méthodologie** du DUERP
- 🌀 **Réception des travaux** du centre technique communautaire

FINANCES

Le budget général

NIVEAU GÉNÉRAL DE RÉALISATION DE L'EXERCICE



Les taux d'exécution des dépenses du budget général s'étaient redressés en 2022, et 2023. En 2024, ils étaient de 95,26%. En 2025, ils s'établissent à 93,43%. Comme en 2024, ce sont les délais de réalisation des études qui ont conduit à une absence de consommation de certaines lignes budgétaires. Le chapitre des charges à caractère général est réalisé à hauteur de 78%.

Le taux de réalisation des recettes est en baisse sensible en 2025, passant de 100,98% à 98,44%. Ce sont principalement les différés de perception des subventions qui génèrent cette évolution. En exceptant cette enveloppe, les autres produits sont perçus à hauteur de 100%.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements, le taux de réalisation (équipements et subvention) progresse fortement, s'établissant à 56,22 % (32,72% en 2024).

Cet effet est dû au décalage des travaux du centre technique communautaire, réalisé pour une grande partie en 2025. Les restes à réaliser, d'un montant de 1 952 603,25 €, ont été acquittés en début d'année 2026. En les intégrant, le taux de réalisation s'établit à 75,29 %.

Le fonctionnement

Recettes de fonctionnement	16 518 703,23 €
Dépenses de fonctionnement (hors intérêt de la dette)	14 414 797,04 €
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 103 906,19 €
Résultat exepctionnel	-2 283,14 €
Résultat financier	-81 541,48 €
EPARGNE BRUTE (HORS CESSION)	2 020 081,57 €
Remboursement en capital de la dette	-181 480,80 €
EPARGNE NETTE	1 838 600,77 €

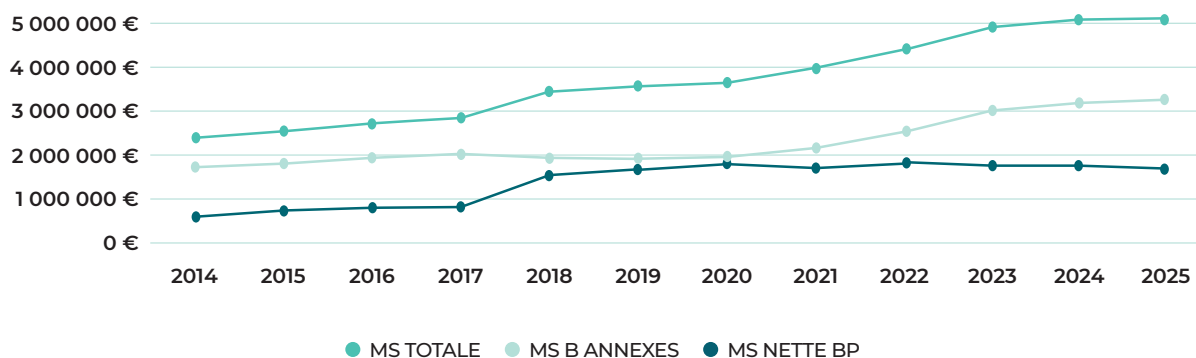


Le résultat de la section de fonctionnement sur l'exercice 2025 est de 407 581,57 € soit une hausse de 41 307,89 € par rapport à l'année 2024.

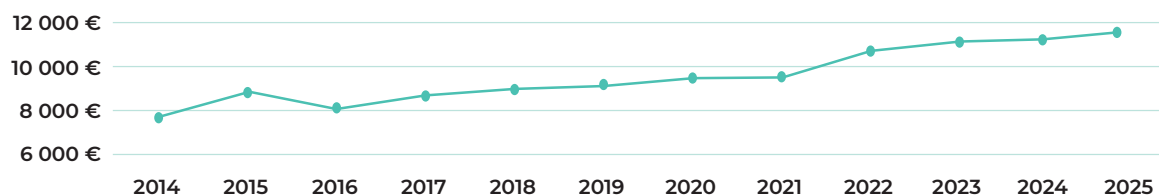
Cette évolution est due à différentes raisons :

- des recettes fiscales et de dotations en légère baisse, dans un contexte de budgets nationaux tendus
- Cependant le résultat évolue à la hausse par une plus forte baisse des dépenses par rapport aux recettes
-3 % en dépenses réelles / -1,5 % en recettes réelles

Évolution de la **masse salariale**



La fiscalité **en k€**



L'investissement



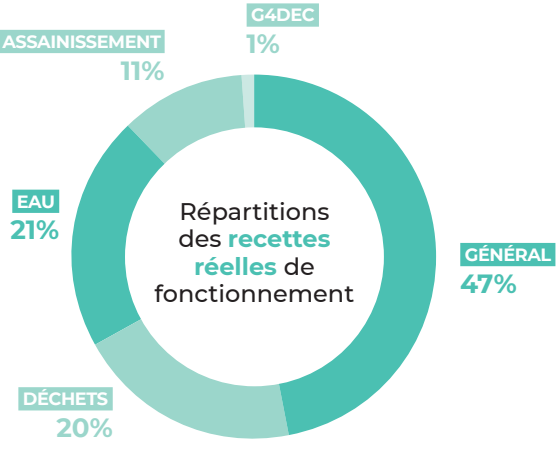
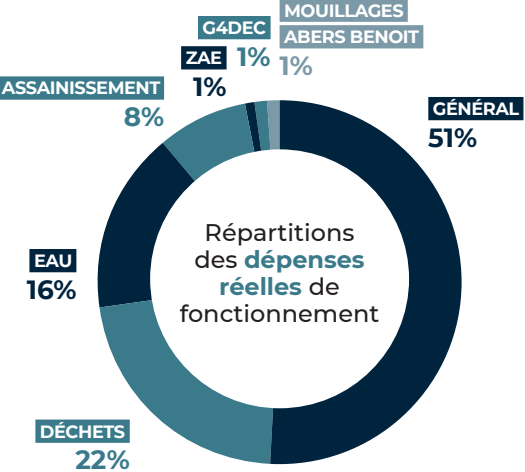
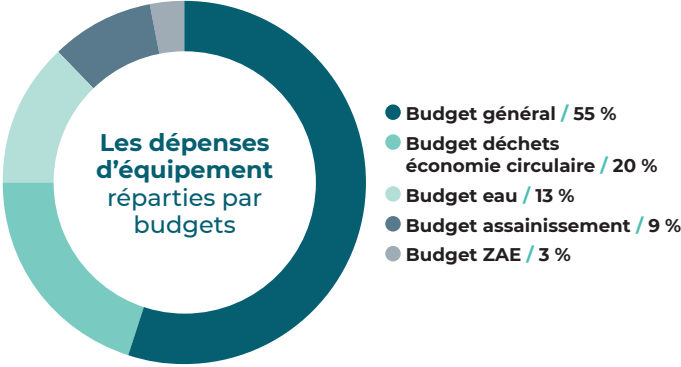
Il est à noter une forte évolution des dépenses d'investissement en 2025, du fait des travaux d'extension et réhabilitation du centre technique communautaire.

Par ailleurs, les chantiers des gendarmeries, réalisés concomitamment, représentent une enveloppe de 556 000 €.

Les réalisations des dépenses en lien avec les mobilités sont également en hausse, de 292 000 €, du fait du versement de fonds de concours.

D'autres équipements, comme les véhicules, sont en augmentation de 430 000 €.

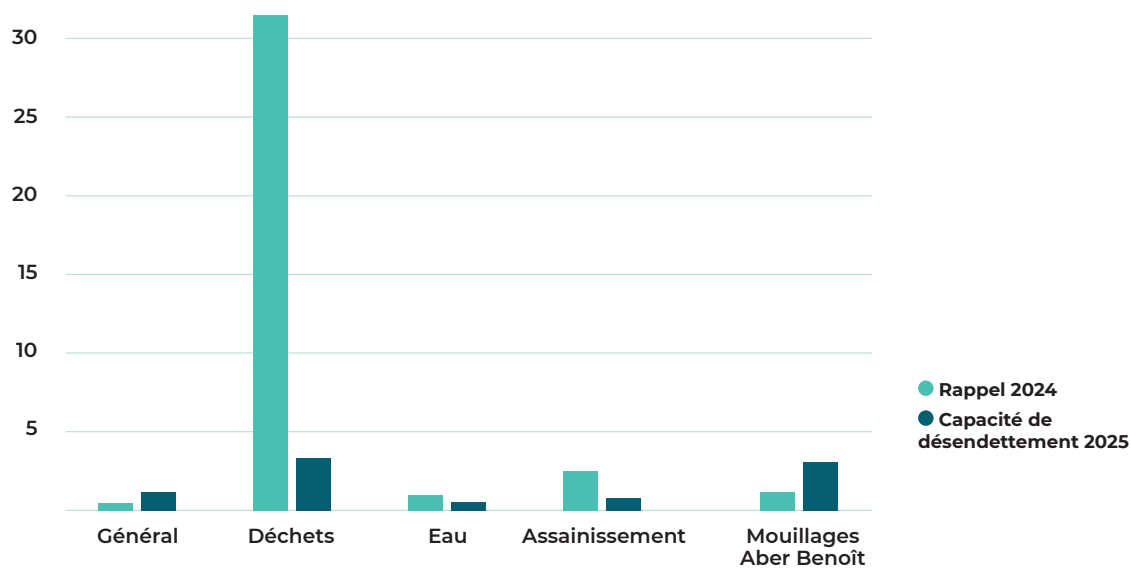
Une baisse sensible est relevée sur le très haut débit, avec le paiement d'une seule échéance, alors qu'en 2024, deux années étaient payées.



La capacité d'autofinancement

Données hors produits de cession	Général	Déchets	Eau	Assainissement	Mouillages Aber Benoît	G4DEC	Total
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	16 519 290,79 €	7 002 429,16 €	7 149 936,25 €	3 740 493,49 €	165 112,38 €	183 365,78 €	34 760 627,85 €
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	14 499 209,22 €	6 117 794,92 €	4 609 305,40 €	2 201 535,23 €	150 269,58 €	192 990,68 €	27 771 105,03 €
Epargne brute	2 020 081,57 €	884 634,24 €	2 540 630,85 €	1 538 958,26 €	14 842,80 €	-9 624,90 €	6 989 522,82 €
Rappel 2024	2 082 089,92 €	867 238,30 €	798 994,80 €	495 057,52 €	6 641,21 €	37 142,73 €	4 287 164,48 €
Taux d'épargne brute (épargne brute/RRF)	12,23%	12,63%	35,53%	41,14%	8,99%	-5,25%	20,11%
Rappel 2024	0,11 €	0,00 €	0,20 €	0,25 €	0,22 €	0,02 €	0,12 €
Remboursement de capital	181 480,80 €	132 716,76 €	125 047,41 €	306 419,95 €	10 333,32 €	-00 €	755 998,24 €
Epargne nette	1 838 600,77 €	751 917,48 €	2 415 583,44 €	1 232 538,31 €	4 509,48 €	-9 624,90 €	6 233 524,58 €
Rappel 2024	1 695 458,97 €	-104 884,65 €	993 776,65 €	421 149,74 €	33 430,24 €	3 752,15 €	3 038 930,95 €
Taux d'épargne nette (épargne nette/RRF)	11,13%	10,74%	33,78%	32,95%	2,73%	-5,25%	17,93%
Rappel 2024	0,10 €	-0,02 €	0,18 €	0,14 €	0,17 €	0,02 €	0,09 €

La capacité de désendettement en nombre d'années



Le budget des déchets est dans une situation particulière, et conjoncturelle. En 2024, les conditions d'annulation de titres des exercices antérieurs, et le recours très important à l'intérim avaient généré une forte baisse de l'épargne brute. Ce n'est pas le cas en 2025. En l'occurrence, cet indicateur reste très favorable en 2025, du fait d'une politique d'emprunt très mesurée, au vu des investissements réalisés.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Service Commande Publique vise à la sécurisation juridique des achats mais également à l'optimisation de ceux-ci.

Composé de trois agents, il travaille en transversalité avec les différents Pôles de la Communauté de Communes du Pays des Abers. Il intervient aussi auprès des communes du territoire en apportant un appui juridique aux communes qui le souhaitent, pour la réalisation de leurs projets.

Le Service assure en outre une veille juridique constante dans un contexte d'évolution réglementaire.

TEMPS FORTS 2025

- 51 consultations
- 68 marchés
- 910 heures d'insertion contractualisées

Les consultations passées en 2025

MARCHÉS • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

48 CONSULTATIONS REPRÉSENTANT
65 MARCHÉS (LOTS) DONT :

3

PROCÉDURE FORMALISÉE
(AOO)

22

PROCÉDURES ADAPTÉES
(MAPA)

23

PROCÉDURES
NÉGOCIÉES SANS
PUBLICITÉ (CONTRATS)

En 2025, 48 consultations (y compris marchés négociés sans publicité), représentant 65 marchés, ont été traitées par le Service Commande Publique.

Sur ces 48 procédures :

3 procédures formalisées (AOO),

51 procédures adaptées (MAPA) dont 23 contrats (marchés négociés sans mise en concurrence).

Exemples de marchés lancés en 2025

Grand phare de l'île Vierge – Plouguerneau (29) : Restauration de la salle de veille.

Supervision et centralisation des données eau et assainissement.

MARCHÉS • COMMUNES DU PAYS DES ABERS

3 CONSULTATIONS REPRÉSENTANT
3 MARCHÉS (LOTS) DONT :

2

POUR LE SERVICE COMMUN

1

DANS LE CADRE DE LA
PRESTATION DE SERVICES

Aux 48 consultations pour le Pays des Abers, s'ajoutent 3 consultations réalisées dans le cadre du Service Commun de la Commande Publique :

Service Commun

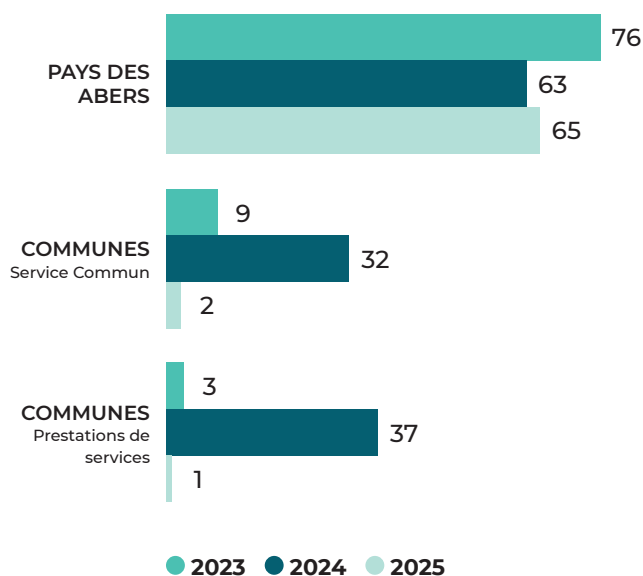
1 consultation (1 marché) pour la commune de Lannilis,
1 consultation (1 marché) pour la commune de Plouguin.

Prestations de services

1 consultation (1 marché) pour la commune de Le Drennec.

ÉVOLUTION 2023 / 2024 / 2025

Evolution du nombre de marchés 2023/2024/2025



Le nombre de marchés ci-dessous ne prend pas en compte les marchés lancés et attribués précédemment, suivis sur l'année 2025. Il faut donc ajouter à l'activité du Service, le suivi juridique et financier des marchés déjà en cours, la veille juridique, les conseils aux services et aux communes, etc.

L'HARMONISATION DES PROCÉDURES

En 2025, l'harmonisation des procédures afin de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique a été poursuivie (harmonisation des pièces administratives du dossier de consultation) afin d'aider les entreprises à répondre aux marchés publics.

LA MUTUALISATION DE L'ACHAT PUBLIC

Certaines acquisitions, comme celles relatives au mobilier pour le Centre Technique Communautaire ou l'acquisition de compteurs d'eau pour Pôle Eau et Assainissement, se sont faites par le biais de la centrale d'achats "UGAP".

INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

En 2025, 10 marchés attribués de l'EPCI ont intégré une clause sociale.

Ainsi **910 heures d'insertion professionnelle** ont été contractualisées.



COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET ANIMATIONS COMMUNAUTAIRES

La communication : un levier stratégique au service du territoire

En 2025, la communication de la Communauté de communes du Pays des Abers confirme pleinement son rôle central dans la mise en œuvre du projet de territoire. Inscrite dans la stratégie intercommunale 2020–2026, elle contribue à renforcer la proximité avec les habitants, à accompagner les transitions (environnementales, économiques et sociales) et à améliorer la lisibilité de l'action publique.

Déployée depuis 2021, la stratégie de communication structure l'ensemble des actions autour de quatre axes majeurs : informer, expliquer, valoriser et dialoguer. Elle permet d'accompagner les évolutions de services, de rendre accessibles les politiques publiques et de renforcer les liens avec les partenaires et acteurs locaux.

En 2025, cette dynamique s'est traduite par la réalisation de **120 actions de communication**, réparties sur l'ensemble des pôles de la collectivité. Cette transversalité illustre l'intégration complète de la communication dans le fonctionnement des services et son rôle d'accompagnement des politiques publiques, notamment celles ayant un impact direct sur le quotidien des usagers.

Des campagnes structurantes au service de l'accompagnement des changements

L'année 2025 a été marquée par plusieurs campagnes d'information majeures, notamment autour de l'évolution des modalités de collecte des déchets, de la généralisation des bacs jaunes, du lancement de travaux structurants (déchèterie de Lannilis, centre technique communautaire) ou encore des actions liées au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Ces actions ont permis d'anticiper les évolutions, de limiter les incompréhensions et de favoriser l'adhésion des habitants, grâce à une communication pédagogique, progressive et multicanale.

Des outils numériques performants et complémentaires

Le site internet communautaire demeure un outil central d'information, avec **82 579 visites** et plus de **226 000 pages vues** en 2025. Les contenus liés aux services du quotidien, notamment la gestion des déchets, figurent parmi les plus consultés. La mise en place d'un module agenda en 2025 a renforcé l'accès à l'information locale et de proximité.

Parallèlement, les réseaux sociaux occupent une place stratégique croissante. Leur développement s'accompagne d'une progression significative des abonnés (+22 % sur Facebook et +28 % sur LinkedIn) et d'une production régulière de contenus.

Facebook joue un rôle clé dans la relation de proximité avec les habitants, en diffusant des informations pratiques et accessibles, tandis que LinkedIn participe au rayonnement institutionnel et à l'attractivité du territoire auprès des partenaires et des acteurs économiques.

Ces plateformes permettent une diffusion rapide de l'information, favorisent les interactions avec les usagers et facilitent l'appropriation des projets. Le relais des publications par les communes du territoire renforce encore la portée des messages et la cohérence de la communication locale.

Une communication multicanale ancrée dans le territoire

Au-delà du numérique, la communication s'appuie sur des supports complémentaires qui participent à une diffusion large et adaptée aux différents publics.

La newsletter mensuelle, avec près de 1 000 abonnés et un taux de lecture élevé, constitue un outil de fidélisation efficace. Les relations presse, avec **120 articles publiés en 2025**, contribuent à la visibilité et à la crédibilité de l'action communautaire. Enfin, les bulletins d'information municipaux, largement diffusés sur les 13 communes, restent des relais de proximité essentiels.

Une communication au service de la transparence et de la cohésion territoriale

En 2025, la communication s'affirme comme un levier stratégique majeur pour la Communauté de communes du Pays des Abers. Elle accompagne les projets structurants, facilite leur compréhension par les habitants et renforce la transparence de l'action publique.

Par son approche multicanale, pédagogique et accessible, elle contribue à renforcer le lien entre la collectivité et les usagers, tout en valorisant l'action intercommunale et les dynamiques du territoire.

Les résultats observés confirment la pertinence d'une communication structurée, cohérente et adaptée aux enjeux contemporains, au service de l'efficacité de l'action publique et du renforcement du sentiment d'appartenance au territoire.

LES PARUTIONS



Site internet communautaire



Nouvelle version mise en ligne en 2022,
le site constitue un outil central d'information.

82 579
visites

226 832
pages vues

14 383
documents téléchargés

2 min 36
Temps moyen passé
(+2 % par rapport à 2024)

Pages les plus consultées :

1. Collecte en
porte-à-porte

22 187 vues

2. Gestion des
déchets :

12 231 vues

3. Services et
démarches :

11 369 vues

4. Recrutements :

5 430 vues

NOUVEAUTÉ 2025

mise en place du **module agenda** avec **4 192 vues uniques**,
renforçant l'accès à l'information locale et de proximité pour les usagers.

Les publications dans les supports d'informations municipaux

760

publications dans les
bulletins municipaux

340

partages Facebook

Le relais des publications par les communes amplifie la portée des messages et crée une chaîne d'information locale, articulant échelon communal et intercommunal.



Présence sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux constituent aujourd'hui un outil stratégique majeur de la communication de la communauté de communes. Ils complètent les supports institutionnels traditionnels en apportant réactivité, proximité et visibilité, tout en permettant de toucher des publics diversifiés. Ils permettent ainsi de rendre plus lisible l'action intercommunale, souvent moins identifiée que l'échelon communal, et d'ancrer la communauté de communes comme un acteur public de référence sur le territoire.

La présence active de la CCPA sur les réseaux sociaux contribue directement à renforcer la notoriété de l'intercommunalité et la reconnaissance de ses compétences :

- 📈 **progression significative du nombre d'abonnés sur les deux plateformes (+22 % sur Facebook et +28 % sur LinkedIn),**
- 📈 **régularité des publications assurant une visibilité continue des actions communautaires,**
- 📈 **mise en valeur des projets structurants (déchets, PCAET, travaux, services à la population).**

Facebook joue un rôle essentiel dans la relation de proximité avec les habitants :

- 📈 **diffusion d'informations pratiques du quotidien (collectes, changements de services, événements),**
- 📈 **ton accessible et pédagogique favorisant la compréhension des politiques publiques,**
- 📈 **interactions régulières (réactions, commentaires, partages) renforçant le dialogue avec la population.**



Newsletter

Depuis juin 2023

907

**abonnés au 31 décembre 2025
(31 numéros et 75% taux
d'ouverture par numéro)**

Pourquoi une newsletter ? afin de créer un lien régulier et direct avec les habitants, partenaires et acteurs du territoire. C'est un outil efficace pour informer sur les projets en cours, les événements à venir, les décisions prises par la collectivité ou encore les services proposés. Elle offre un format synthétique, facile à consulter, qui permet de maintenir un fil d'actualité accessible à tous.

Revue de presse

120

**articles publiés dans la presse
régionale et mis en ligne
sur l'espace dédié par le site
Internet.**

Les animations communautaires



Les Tréteaux Chantants

LES TRÉTEAUX CHANTANTS

Ils se sont déroulés le 23 septembre dans la salle de l'Armorica de Plouguerneau. Une fois encore un franc succès à la fois pour le concours de chant que pour la partie concert avec la présence de Gilles Servat. Le gagnant a représenté le Pays des Abers lors de la grande finale du Pays de Brest à l'Arena en novembre.

LE PRINTEMPS DES ABERS

Depuis 2009, Le Fourneau et la Communauté de communes du Pays des Abers invitent chaque printemps des artistes à investir les rues, les places et les lieux de vie du territoire, transformant l'ordinaire en terrain de jeu artistique.

En 2025, le festival a poursuivi son élan et les spectateurs ont pu une nouvelle fois découvrir des spectacles mêlant théâtre, cirque, danse et musique : des propositions tantôt poétiques, absurdes, drôles ou émouvantes, toujours empreintes d'humanité. À Plouguin, Coat-Méal, Kersaint-Plabennec et Lannilis le public est venu en nombre, fidèle au rendez-vous, témoignant une nouvelle fois de son attachement à ce festival pas comme les autres. L'édition a rencontré un franc succès, portée par une ambiance chaleureuse et une belle complicité entre artistes et habitants.



Les demandes de subventions

Animation et promotion du territoire

La visibilité de la communauté de communes auprès du milieu associatif local s'accroît chaque année. Depuis 2015 une procédure d'attribution des demandes de subvention au titre de l'animation et de la promotion du territoire a été instaurée. La liste ci-dessous présente l'ensemble des demandes reçues au titre de l'animation et de la promotion du territoire pour l'année 2025. Elles ont été présentées au vote du conseil de communauté le 26 juin 2025 :

Arz er Chapelioi

Exposition dans les chapelles _____ 2 100€

L'Alchimik

organisation du festival
les ribamboules _____ 1 500€

Handball Le Drennec

Tournoi international
au Pays Bas _____ 2 000€

Maison des Abers

Projet "la symphonie
du plancton" _____ 1 500€

Pastel en Abers

Festival international
du Pastel à Plouguerneau _____ 1 500€

Aloes

Exposition photographique
le long du GR34 _____ 1 200€

Abers Mélodie

Déplacement d'un spectacle
de chorale à Cesson Sévigné _____ 1 000€

Festy Plab

Organisation Festy TOUR _____ 1 500€

Across the ocean

film sur la traversée
de la mer d'Iroise en Kit Surf _____ 1 000€

Iles et phares du Pays des Abers

Expositions estivales
à l'île Wrac'h _____ 1 000€

Renaissance théâtre

organisation des
Balendédaennes _____ 2 500€

Horizons production

Organisation du festival Horizon _____ 2 000€

Cézon

Animations touristiques _____ 1 500€

La joie de courir

Organisation de la course
du Train patate _____ 500€

Karreg Hir

Organisation de la fête
des goémoniers _____ 1 000€

Le Tro Bro Léon : le Pays des Abers est partenaire
avec un soutien financier à hauteur de 30 000€

02,

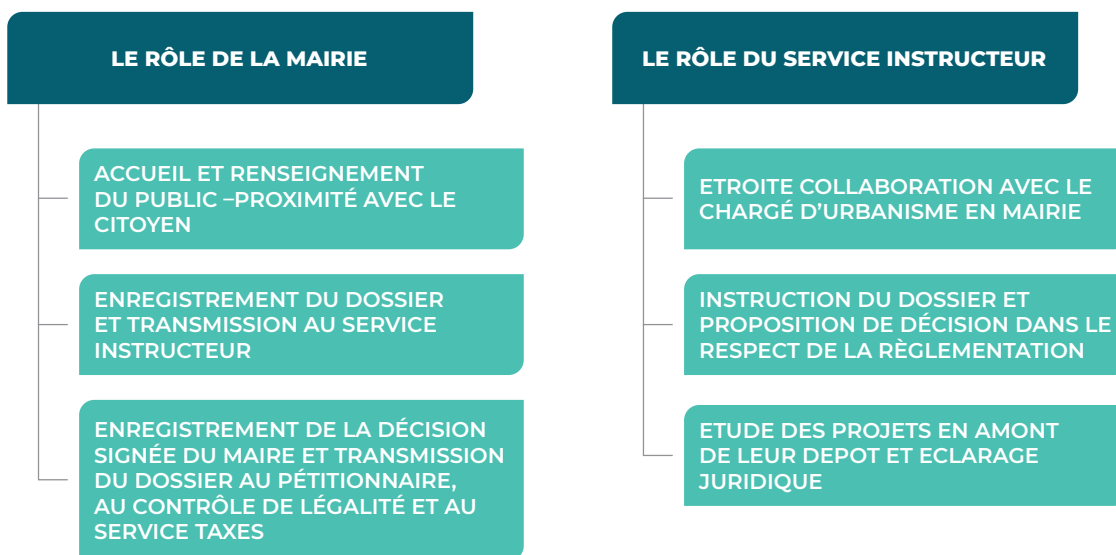
PÔLE AMÉNAGEMENT
ÉCONOMIE SOLIDARITÉ

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Missions

Le service instructeur des Autorisations du Droit des Sols mutualisé à l'échelle du Pays des Abers et du Pays d'Iroise assure pour le compte des communes des deux territoires l'instruction des autorisations d'urbanisme (hors CUa et déclarations préalables sans création de surface).

Cependant, la commune, en tant qu'autorité compétente pour la délivrance des autorisations d'urbanisme, est l'interlocutrice privilégiée des pétitionnaires. A l'issue de la phase d'instruction, le maire reste le signataire de l'autorisation d'urbanisme.



Chiffres clés

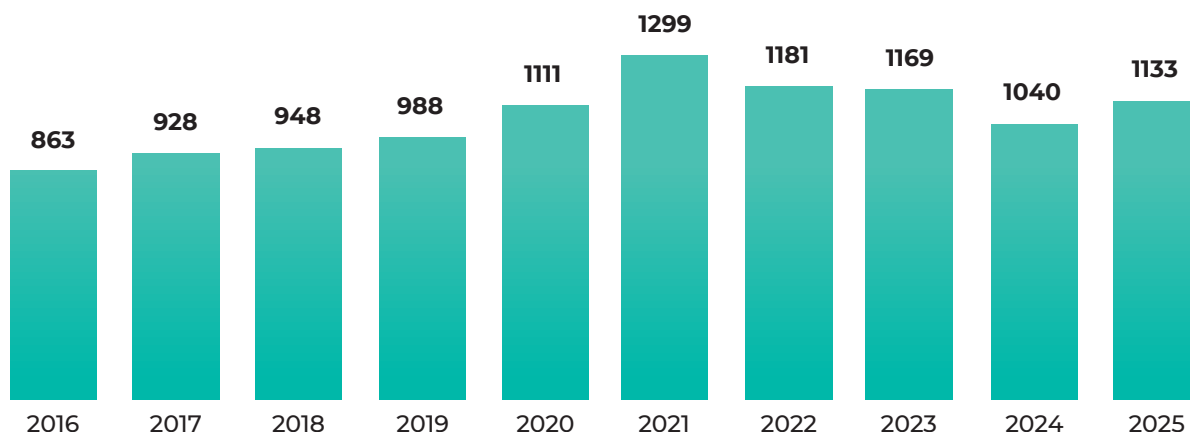
1 143

DEMANDES AUTORISATIONS D'URBANISME DÉPOSÉES POUR INSTRUCTION AU SERVICE ADS ABERS-IROISE À L'ÉCHELLE DES COMMUNES DU PAYS DES ABERS EN 2025 (SOIT 1133 DOSSIERS EN NOMBRE PONDÉRÉ, ÉQUIVALENT PERMIS DE CONSTRUIRE)

+ 9%

PAR RAPPORT À 2024
(DOSSIERS DÉPOSÉS POUR INSTRUCTION AU SERVICE ADS ABERS-IROISE À L'ÉCHELLE DU PAYS DES ABERS)

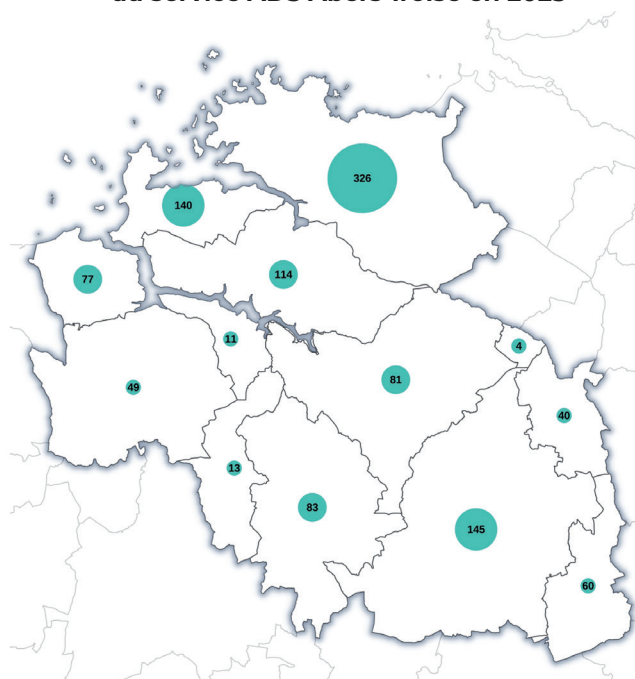
**Dossiers déposés pour instruction au service ADS Abers-Iroise
sur le territoire du Pays des Abers (nbre pondéré)**



PRÈS DE
340
NOUVEAUX LOGEMENTS
AUTORISÉS EN 2025 SUR LE
PAYS DES ABERS DONT 72
LOGEMENTS COLLECTIFS
ET 89 LOGEMENTS EN
RÉSIDENCES SÉNIORS

74%
DES AUTORISATIONS
D'URBANISME DÉPOSÉES
EN LIGNE SUR LE PAYS DES
ABERS

**Dossiers d'urbanisme déposés pour instruction
au service ADS Abers-Iroise en 2025**

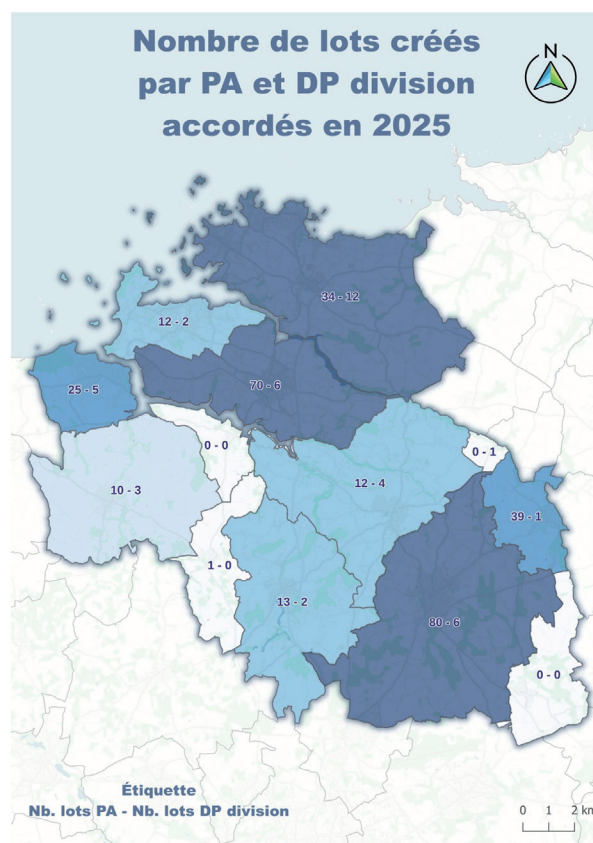
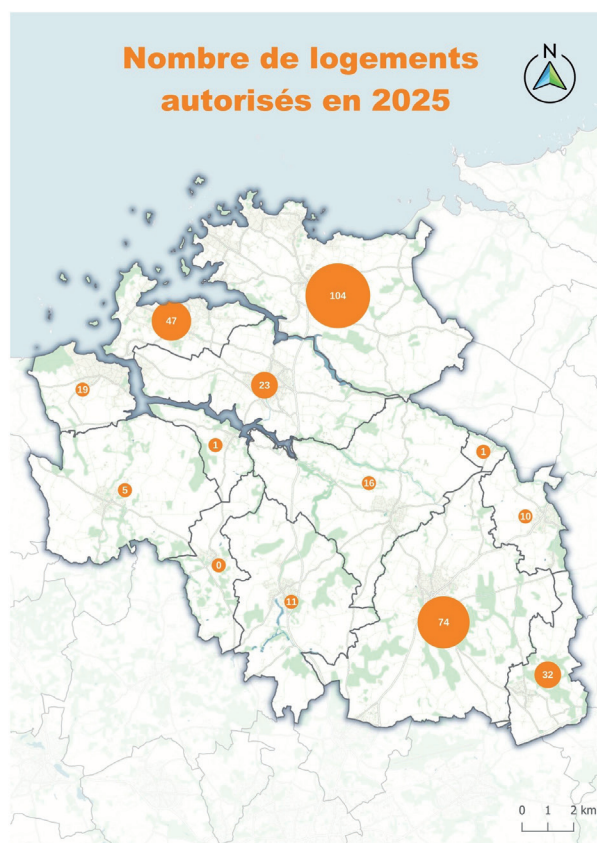
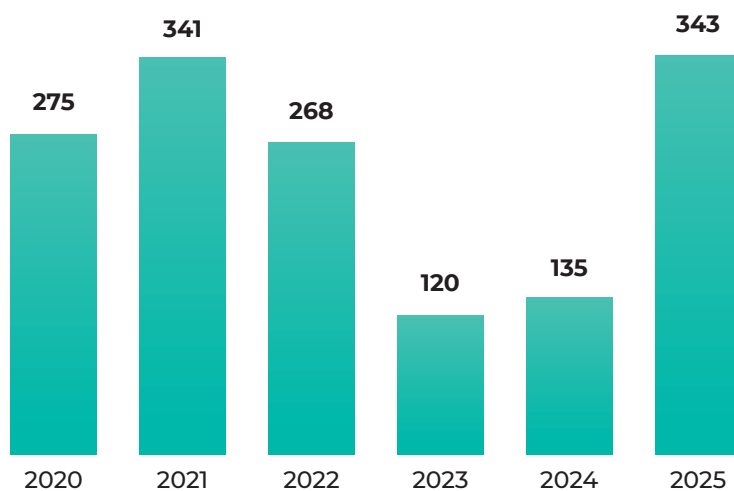


Évolution de l'activité sur 2025

Au total, **343 nouveaux logements ont été autorisés** sur l'année 2025 sur le Pays des Abers dont 89 dans le cadre de projets d'hébergements dédiés aux personnes âgées et 72 nouveaux logements collectifs. Le territoire a ainsi connu sur l'année 2025, une nette progression de sa progression de logements (+154% par rapport à 2024 = + 208 logements).

35 déclarations préalables en vue de lotir et **17 nouveaux permis d'aménager** dont 16 d'entre eux pour de nouvelles opérations d'aménagement à vocation d'habitat (15) et d'activités économiques (1) ont été accordés sur le territoire. Au total, cela représente **338 nouveaux lots**, principalement destinés à l'habitat.

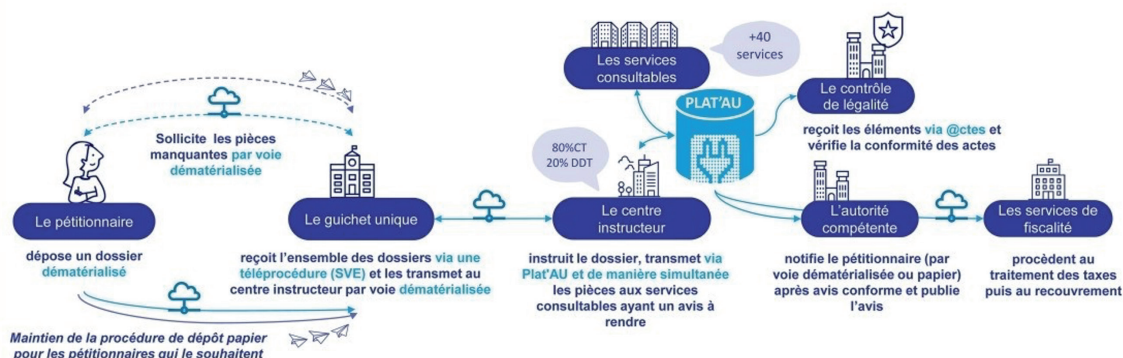
Evolution du nombre de nouveaux logements autorisés sur le territoire du Pays de Abers



Faits marquants 2025

Poursuite de la dématérialisation dans le process d'instruction : utilisation de la plateforme PLAT'AU effective

L'interface PLAT'AU, plateforme d'échange et de partage des dossiers entre tous les acteurs de la chaîne d'instruction, est désormais utilisée, depuis le début de l'année 2025, par le service instructeur comme les agents communaux en charge de l'urbanisme, dans le cadre des consultations de services comme l'envoi au contrôle de légalité.



10 ans d'activités pour le service ADS mutualisé

Entré en activité en juillet 2015, le service instructeur mutualisé Abers-Iroise est né d'une volonté partagée entre le Pays des Abers et le Pays d'Iroise de disposer d'un service d'instruction et de conseil en proximité, assurant une prestation de service pour les communes qui restent compétente pour la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Lors du conseil de communauté du 25 septembre 2025, un bilan des 10 années d'activité du service a été présenté aux élus communautaires, tant sur l'évolution quantitative de l'activité du service que sur l'évolution de ses missions.

Perspectives pour 2026

Mise en place de la refacturation du service ADS mutualisé aux communes : définition des modalités de refacturation, renouvellement des conventions...

Poursuite des Rendez-Vous de l'Instruction mis en place en 2025 avec les agents en communes en charge de l'urbanisme afin de partager les actualités juridiques, poursuivre les formations sur le logiciel d'instruction...

Volet Communication : création de supports pour l'accompagnement du pétitionnaire dans le dépôt des dossiers d'autorisation d'urbanisme (guide au dépôt par voie dématérialisée, fiches 'projet' permettant d'accompagner le pétitionnaire dans le montage de son dossier : pièces à fournir, cerfa...)

PLANIFICATION & HABITAT

Energie et climat

Adopté en juin 2023, le Plan Climat Air Energie (PCAET) intervient dans un contexte marqué par de forts enjeux ; la transition énergétique et climatique demeure un défi majeur à relever pour les générations à venir. Sept axes stratégiques organisent une politique visant à réduire l'empreinte énergétique ainsi que les émissions de polluants atmosphériques, notamment les gaz à effet de serre :

1 • MOBILISER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Animer la gouvernance du PCAET, sensibiliser les habitants, les agents et les scolaires, et faire vivre une dynamique territoriale de mobilisation citoyenne autour des enjeux climatiques

2 • BÂTIMENT DURABLE

Soutenir la rénovation énergétique des logements privés et publics et réduire la précarité énergétique

3 • MOBILITÉS DURABLES

Développer les infrastructures et services favorisant les alternatives à la voiture individuelle (vélo, covoiturage, transports en commun, intermodalité)

4 • RÉSILIENCE/ ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Protéger les milieux naturels, préserver la ressource en eau et anticiper les risques littoraux et climatiques

5 • ÉNERGIES RENOUVELABLES

Structurer les filières solaire, éolienne, bois-énergie et méthanisation pour renforcer l'autonomie énergétique du territoire

6 • SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Vers plus de prise en compte des enjeux climatiques
– accompagner les exploitations agricoles dans leur transition et structurer un projet alimentaire territorial

7 • ÉCONOMIE CIRCULAIRE/DÉCHETS

Réduire la production de déchets à la source, développer le réemploi et le recyclage, et favoriser les synergies entre acteurs économiques du territoire pour que les déchets des uns deviennent des ressources pour les autres, notamment à travers l'action du G4DEC, groupement rassemblant quatre communautés de communes voisines autour d'une gestion mutualisée des déchets et de l'économie circulaire

L'année 2025 marque l'entrée du PCAET entre dans une période charnière, à mi-parcours dans l'agenda des actions et stratégies. Après vs deux premières années consacrées au lancement et structuration d'actions, 2025 a ouvert une seconde phase où il s'agit désormais de consolider les dynamiques engagées, d'intensifier certaines actions et d'ajuster la trajectoire au regard des premiers résultats observés.

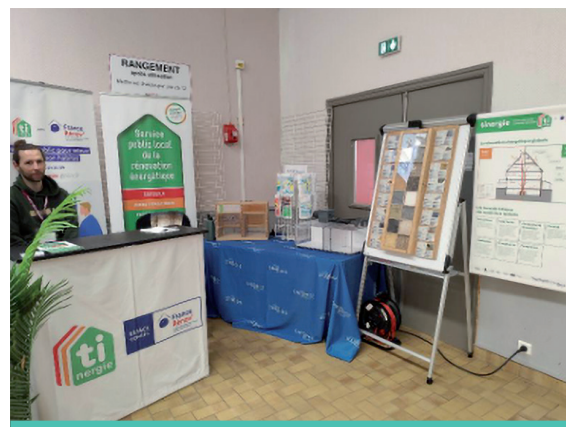
SECONDE ÉDITION DE L'AUTOMNE ZÉRO CARBONE : UNE SAISON POUR RÉAGIR FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE



La Communauté de communes du Pays des Abers, en partenariat avec Ener'gence, a proposé une 2^e édition de l'Automne Zéro Carbone à ses habitants en 2025, une saison pour réagir face à l'urgence climatique.

Ce projet a également été mené en parallèle sur les communautés de communes de Lesneven Côte des Légendes et du Pays d'Iroise, permettant de mutualiser le temps de préparation ainsi que certains ateliers proposés au grand public. De mi-septembre à mi-décembre, 11 ateliers multithématiques ont été proposés pour comprendre les grands enjeux de la transition énergétique et un Défi Zéro Carbone par équipes a été organisé pour agir avec ses voisin-es, collègues ou ami-es en faveur du climat.

L'organisation de l'Automne Zéro Carbone est le fruit d'une démarche multi-partenariale dont l'objectif est de fédérer des habitant.e.s autour d'actions concrètes qui visent à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergies de tout un chacun. Pour cette édition, six grandes thématiques ont été proposées sous forme d'ateliers participatifs et de défis ludiques : le climat, les mobilités, l'alimentation, les déchets, l'énergie et l'habitat. Pour cette deuxième édition du défi Zéro Carbone, plusieurs dizaines de personnes ont participé, regroupées en équipes. La soirée de clôture, organisée le 12 décembre à Plabennec, a permis de récompenser les équipes participantes.



SALON DE L'HABITAT À BOURG-BLANC : DISPOSITIF TINERGIE

Les 1^{er} et 2 mars 2025, la Communauté de communes du Pays des Abers, via Ener'gence et Tinergie, a tenu un stand à la maison du temps libre de Bourg-Blanc, à l'occasion du salon de l'habitat organisé sur la commune. Durant ces deux journées, les visiteurs ont pu échanger avec les conseillers Tinergie et obtenir des conseils sur leur projet de rénovation énergétique, tout en se projetant plus concrètement grâce aux supports pédagogiques exposés sur place.

Au-delà de ces conseils techniques, cet espace d'information gratuit a également permis aux visiteurs de s'informer sur les aides et dispositifs financiers mobilisables pour leurs travaux.

Cette présence au salon de l'habitat s'inscrit dans la continuité du camion climat, régulièrement présent sur les marchés du territoire, confirmant la volonté de la Communauté de communes d'aller à la rencontre des habitants pour faire connaître les dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique.



ESCAPE GAME AU COLLÈGE : QUEL SUPER HÉROS ÊTES- VOUS POUR LA PLANÈTE ?

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation des jeunes générations aux enjeux climatiques et de son partenariat avec Ener'gence, la Communauté de communes du Pays des Abers a organisé, sur deux journées, un escape game pédagogique intitulé "Quel super héros êtes-vous pour la planète ?"

Dans les collèges Nelson Mandela et Saint-Joseph de Plabennec, plus de 150 élèves répartis en petits groupes ont été appelés à résoudre, ensemble et contre la montre, une série d'énigmes construites autour des grands enjeux de la transition écologique : économies d'énergie, mobilités durables, gestion des déchets, alimentation responsable ou encore préservation des ressources naturelles.

En incarnant le temps d'une matinée de véritables "super héros pour la planète", les collégiens ont pu s'approprier, de manière ludique et ancrée dans le réel, les gestes et comportements à adopter au quotidien pour réduire leur impact environnemental. Ce format immersif, pensé pour favoriser l'esprit d'équipe et l'apprentissage par le jeu, s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation portées par la Communauté de communes dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, aux côtés du programme "Watty à l'école" et des interventions déjà menées auprès des scolaires du territoire.

ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Dans la continuité des actions engagées avec la Chambre d'agriculture dans le cadre du PCAET, et en lien avec la dynamique portée par le projet Startin'Jin Valley en faveur de l'agriculture du territoire, la CCPA a mis en place un programme d'accompagnement des agriculteurs du Pays des Abers sur 2025/2026, avec la prise en charge de :

- **13 CAP2ER** : étude de l'empreinte carbone de l'exploitation et des leviers d'action
- **13 Diagnostics Énergie** : optimisation de la facture d'électricité et étude d'un projet photovoltaïque

En accompagnant les exploitations agricoles dans leurs démarches, la CCPA contribue directement à l'atteinte des objectifs fixés dans le PCAET en matière d'amélioration de la qualité de l'air, d'autonomie énergétique du territoire et d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation et la production. Cet accompagnement s'inscrit pleinement dans le soutien apporté à un secteur agricole essentiel à l'économie du Pays des Abers, notamment à travers la prise en charge financière d'études et de diagnostics permettant aux exploitations d'identifier et de concrétiser leurs leviers d'action.





ÉCOPOUSSE

Lors de l'année scolaire 2025-2026, 27 classes réparties dans 17 écoles ont pu bénéficier du programme de sensibilisation à la transition écologique Ecopousse. Au cours de 3 interventions menées par un intervenant spécialisé d'Ener'gence, ce sont près de 600 élèves ont pu partir à la découverte des énergies : sobriété, frise chronologiques, images à re-placer. Grâce à des supports pédagogiques, les classes ont pu aborder une thématique complexe et nourrir leur inspiration pour le concours artistique national ; 2 réalisations ont été lauréates pour cette édition.

“Les Motivés” : Classe de CE2 de Solange Bothorel. Ecole primaire publique des Moulins de Plouvien.

“Les écogirls” : Classe de CM1 d'Anne-Laure Quentel-Porhel. Ecole primaire privée Sainte Thérèse de Kersaint-Plabennec.

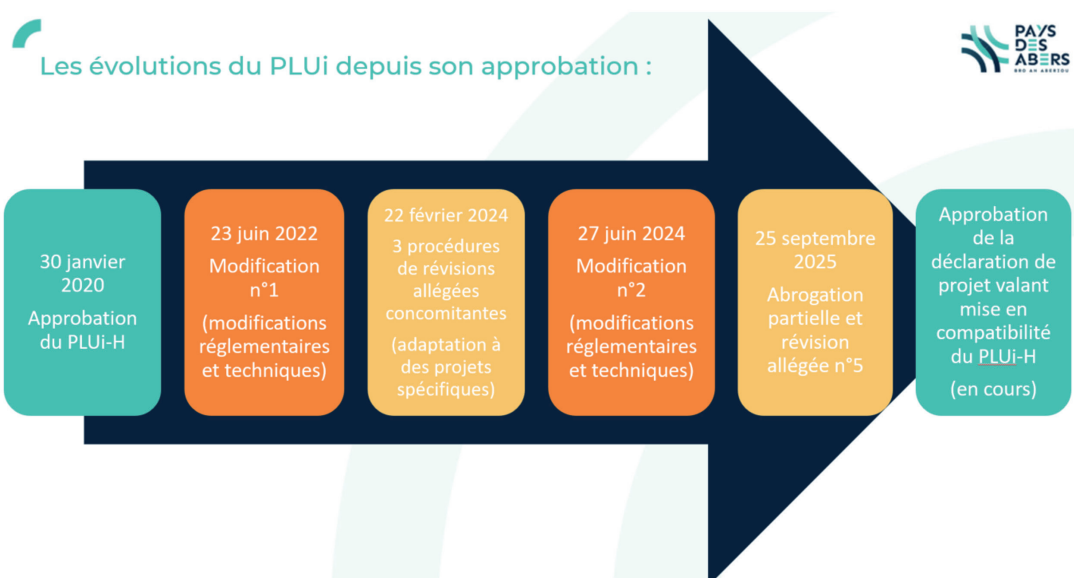
Une remise de prix auprès de ces nouveaux ambassadeurs a été réalisée pour les féliciter de leur nouveau rôle d'ambassadeur dans leur école : économie d'énergie, lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore réduction des déchets.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays des Abers, approuvé le 30 janvier 2020, a fait l'objet précédemment :

- Deux procédures de modification de droit commun (modification réglementaires et techniques) approuvées lors des conseils de communauté du 23 juin 2022 puis du 27 juin 2024.
- Trois procédures de révision allégée (procédure à objet unique d'adaptation à des projets spécifiques) approuvées le 22 février 2024.

Au cours de l'année 2025 : deux procédures engagées en 2024 se sont poursuivies : un cinquième procédure de révision allégée (la quatrième ayant été abandonnée) et une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi.

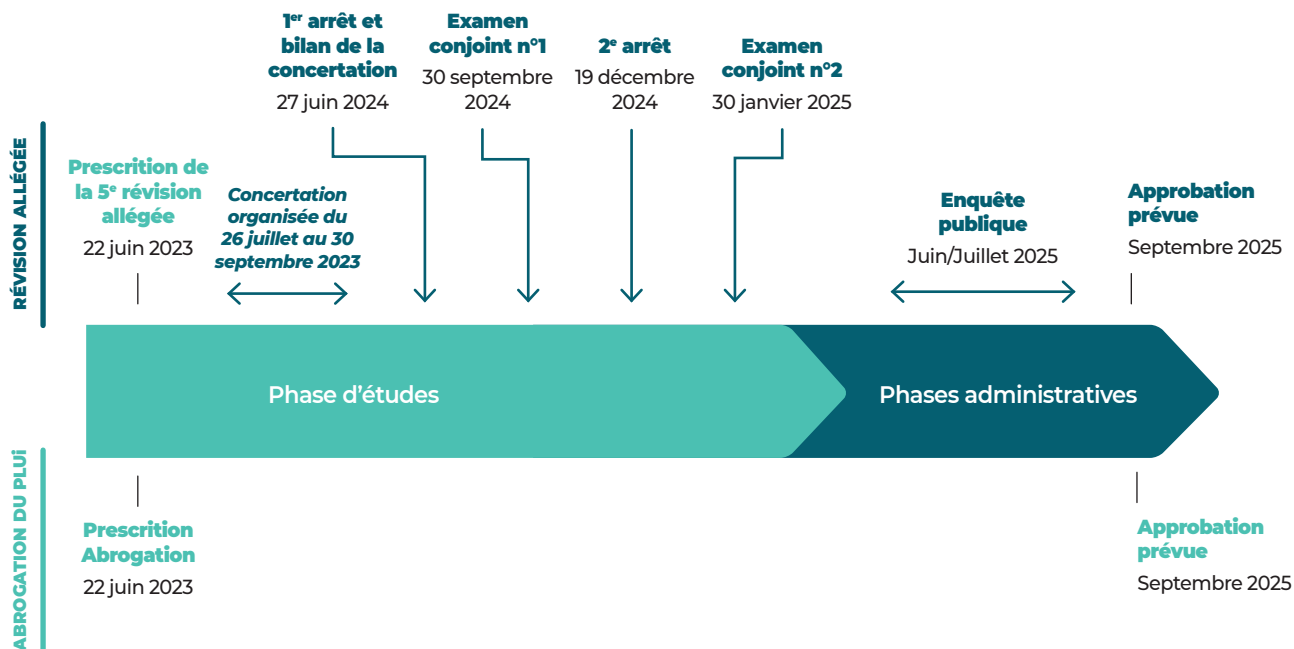


PRÉSENTATION DE L'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DU PLUI POURSUIVIES ET ENGAGÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2025

SUITE ET FIN DE LA PROCÉDURE D'ABROGATION PARTIELLE DU PLUI ET DE LA CINQUIÈME RÉVISION ALLÉGÉE DU PLUI

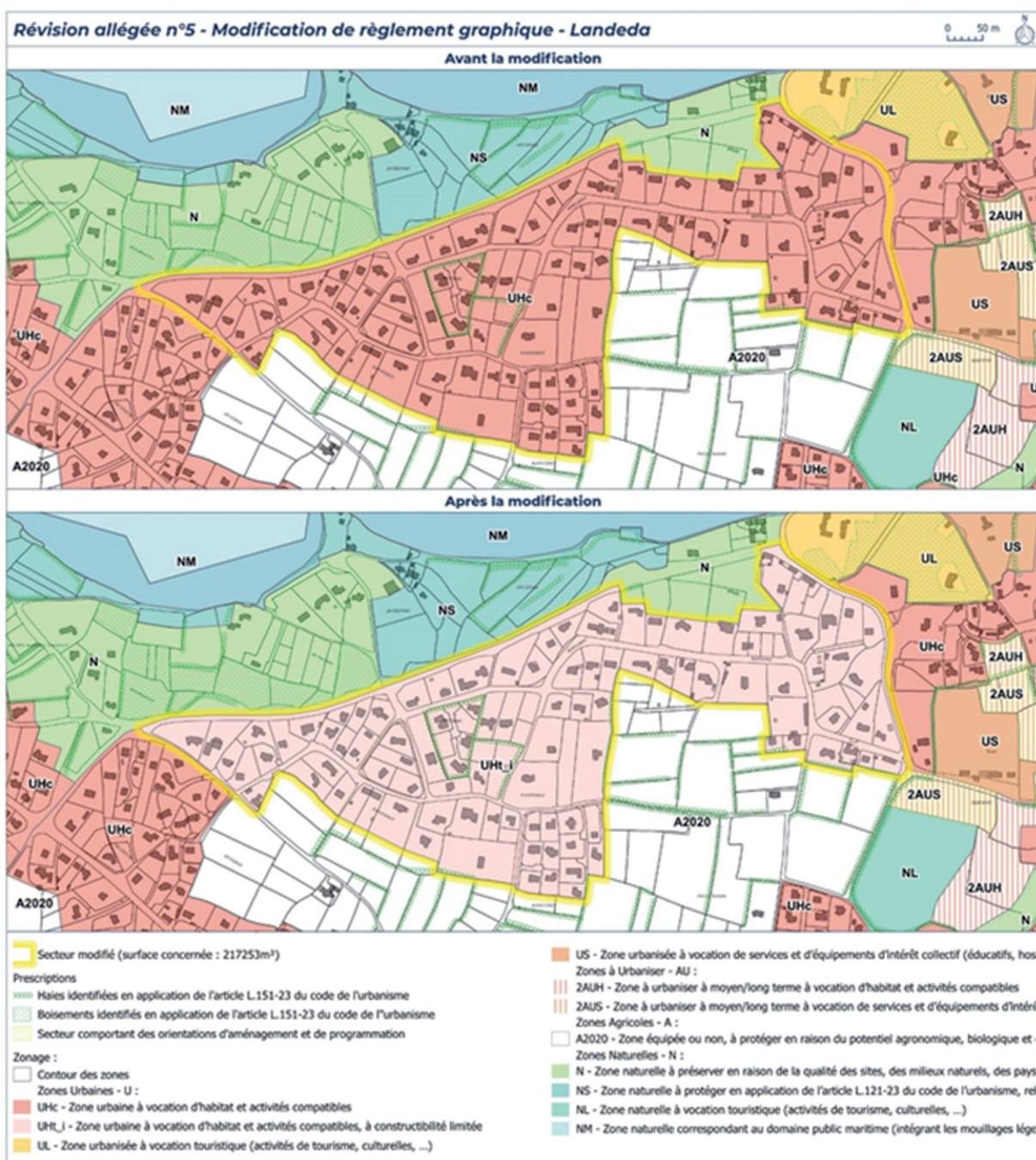
Ces procédures ont été engagées afin de tenir compte du jugement en date du 14 avril 2023. En effet, le tribunal administratif de Rennes a prononcé l'abrogation partielle de la délibération du 30 janvier 2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Pays des Abers en tant que ce plan classe en zone UHc le secteur d'urbanisation diffuse compris entre les secteurs plus denses de Croaz Huella et de l'Aber Wrac'h à Landéda.

En conséquence de l'abrogation effective du classement UHc jugé illégal et afin d'éviter l'application du Règlement National d'Urbanisme sur le secteur concerné, la création d'un zonage s'est avérée nécessaire, pour cela, cette création induit la mise en œuvre d'une procédure de révision dite allégée permettant ainsi d'appliquer à ce secteur des dispositions adaptées.



L'avis de la DDTM exprimé lors de la première réunion d'examen conjoint a nécessité de revoir le projet d'évolution du zonage et considérer une zone plus vaste située entre le village de l'Aber Wrac'h et celui de Prat al Lann -Croas Huella-Ar Stounck.

Suite à une deuxième réunion d'examen conjoint organisée afin de présenter le projet de révision revu sur la base des observations exprimées par la DDTM lors de la première réunion d'examen conjoint (évolution de la délimitation de la zone concernée par l'évolution du zonage de UHc à UHT-i), l'enquête publique a été organisée du 16 juin au 16 juillet 2026.



En conclusion, la commissaire enquêteur a émis un avis favorable aux deux procédures concomitantes, ce qui a permis au Conseil de Communauté d'approuver à la fois l'abrogation partielle du PLUi et la révision allégée n°5 du PLUi en date du 25 septembre 2025.

POURSUITE DE LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLUI

Suite à l'étude des potentialités d'implantation d'un projet industriel reconnu d'utilité publique, le Président de la Communauté de Communes a prescrit le 30 mai 2024 une procédure de déclaration de projet.

Cette procédure vise à ouvrir à l'urbanisation une assiette foncière propriété de la communauté de communes pour y accueillir un projet de valorisation de bio déchets en vue de la production de bio-gaz.



La justification du caractère d'intérêt général/d'utilité publique du projet permet la mise en compatibilité du PLUi en faisant évoluer le zonage 2AUE (à urbaniser à vocation d'activités à long terme) vers un zonage 1AUE urbanisable dans l'immédiat

Cette évolution est nécessaire pour permettre l'implantation de ce projet de valorisation énergétique.

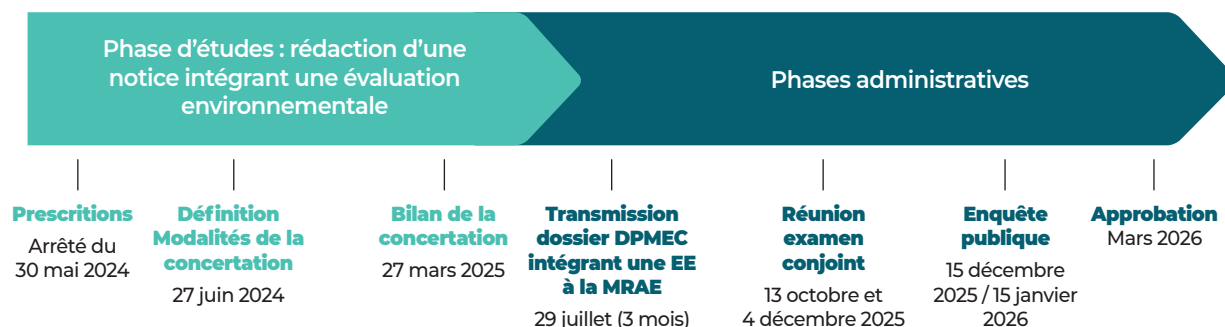
Le site choisi correspond à une logique de développement d'un secteur stratégique (Est de la zone d'activité de Penhoat) et répond à des principes d'accessibilité (proximité de la RN 12).

Par délibération du 27 juin 2024, le Conseil de Communauté du Pays des Abers a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Cette délibération a été complétée par la délibération du 14 novembre 2024 qui a prolongé la période de concertation.

La concertation s'est déroulée du 15 juillet 2024 jusqu'au lundi 17 Mars 2025 inclus. La période de concertation a été prolongée afin d'associer au mieux la population à la mise en œuvre du projet, que celle-ci puisse prendre connaissance du contenu du projet au fur et à mesure de l'avancement des études et s'exprimer dans de bonnes conditions.

Calendrier :



Examen conjoint des Personnes Publiques Associées

La procédure s'est poursuivie en 2025 par l'organisation de l'examen conjoint des Personnes Publiques Associées. En effet les 13 octobre et 4 décembre 2025, se sont tenues les réunions d'examen conjoint concernant la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi du Pays des Abers.

Les services de l'Etat, après avoir signalé, lors de la première réunion du 13 octobre, des manquements et insuffisances dans la description du projet comme le dimensionnement des ouvrages, le process industriel, l'emprise du bâti, l'accès... ainsi que la difficulté à déterminer le contenu respectif des études environnementales, ont reconnu, le 4 décembre, la complétude du dossier qui permet de mieux comprendre et expliciter le projet.

Enquête Publique

A l'issue de l'examen conjoint, l'enquête publique a démarré le lundi 15 décembre 2025 à 14h 00 jusqu'au jeudi 15 janvier 2026 à 17h 00, soit pendant 31 jours consécutifs.

LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLUI PAR PRESCRIPTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 27 MARS 2025

Pourquoi engager une révision générale du PLUi ?

Une obligation d'intégrer la trajectoire ZAN (loi climat et résilience) dans le PLUi

- Le PLUi doit intégrer la trajectoire ZAN traduite dans le SCoT au plus tard pour le **22 février 2028** (pour rappel, une révision de PLUi s'échelonne au minimum sur 3 ans)

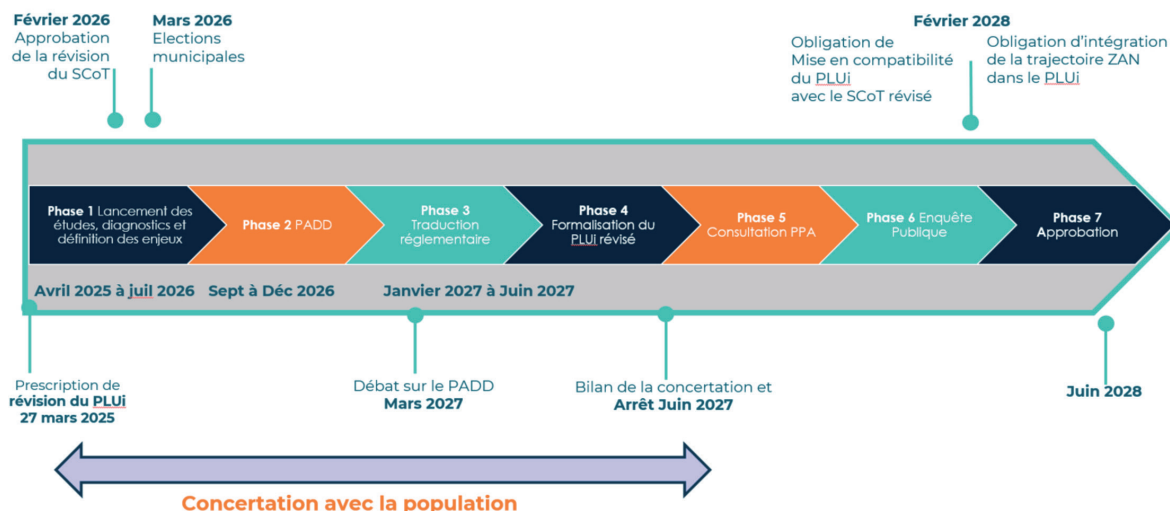
Une obligation de mise en compatibilité avec le SCOT 3 ans après son approbation

- Une approbation du SCoT en date du 10 février 2026: une mise en compatibilité du PLUi nécessaire au plus tard pour **10 février 2029**

Une meilleure intégration de certaines thématiques comme l'énergie, les mobilités, l'adaptation aux risques et aux changements climatiques...

- La prise en compte du PCAET, du risque submersion marine, de la cartographie de l'érosion littorale, l'intégration d'un volet Mobilités plus développé...

La mise en œuvre de la révision générale dans un contexte de calendrier contraint



Élaboration du référentiel foncier, première étape de travail engagée dans le cadre de la révision du PLUi

Pourquoi et qu'est-ce qu'un référentiel foncier ?

En application de l'article L.151-4 et R.151-1 du code de l'urbanisme : le rapport de présentation doit analyser les capacités de densification et de mutation des espaces bâtis. Dans ce cadre, il s'agit de mettre en œuvre une étude approfondie sur les potentiels de densification et de renouvellement du tissu urbain. Les secteurs identifiés comme stratégiques par le référentiel foncier alimenteront par la suite la définition d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) dits "en renouvellement".

La méthodologie du référentiel foncier permet :

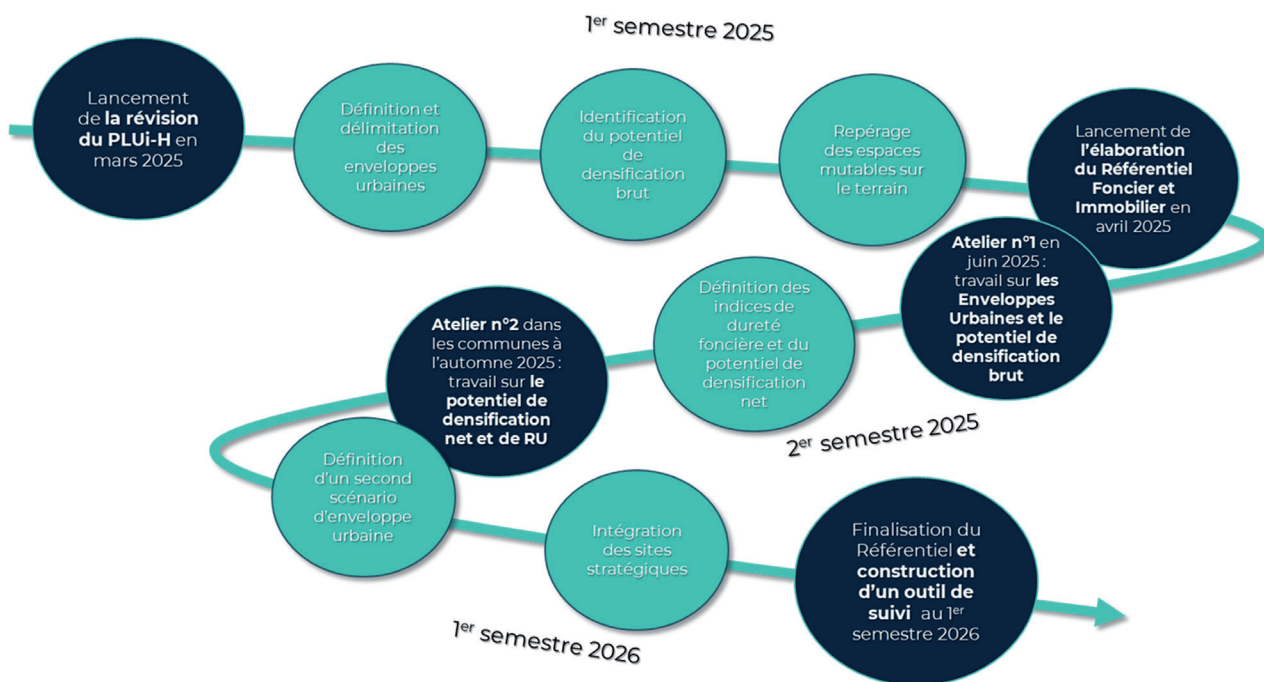
- d'une part, d'identifier au sein de l'enveloppe urbaine les gisements fonciers bâtis et non bâtis qui sont potentiellement mobilisables/mutables/densifiables,
- d'autre part, d'apporter un éclairage sur sa capacité à mobiliser son foncier afin de répondre aux besoins et satisfaire les objectifs en matière de renouvellement urbain et de construction de logements.

En effet, investir les disponibilités foncières et immobilières constitue un enjeu majeur pour chaque commune du Pays des Abers. L'identification des biens en densification et renouvellement urbain potentiellement mobilisables pour chaque commune de ce territoire, permettra ensuite d'alimenter une stratégie foncière qui, en se focalisant prioritairement sur ces biens, limitera de fait le grignotage des terres agricoles et naturelles.



Calendrier prévisionnel de la démarche :

Les étapes de l'élaboration du Référentiel Foncier et Immobilier

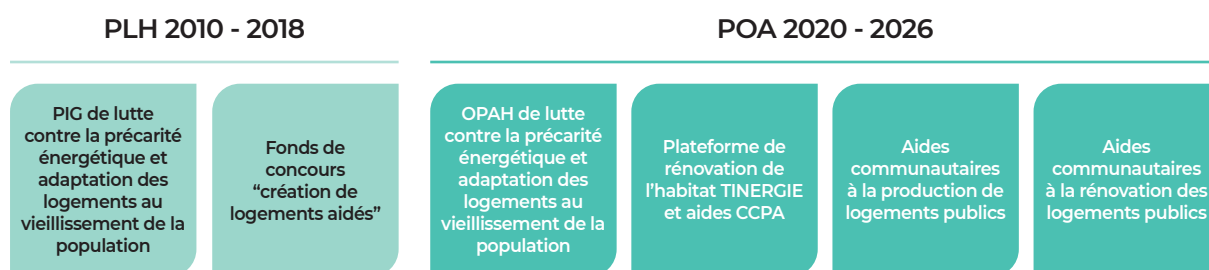


Politique de l'habitat

Conformément aux orientations des Programmes d'Orientations et d'Actions 2020 – 2026, les actions en faveur de la production et de l'amélioration du parc de logements du territoire ont pour partie été mise en place dans le courant de l'année 2022.

Le conseil communautaire a décidé au mois de juillet 2021 de mettre en œuvre des dispositifs d'aides communautaires en faveur de la production de logements locatifs sociaux, de leur réhabilitation ainsi que des subventions pour la rénovation thermique des logements privés notamment. Ces dispositifs inscrits dans le POA sont entrés en vigueur de manière rétroactive à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les objectifs sont à la fois de faciliter la réalisation d'opérations de logements aidés en renouvellement urbain et de massifier la rénovation thermique des logements privés existants. L'adaptation des logements privés au handicap et au vieillissement des occupants sont aussi des travaux pris en charge par ces outils.

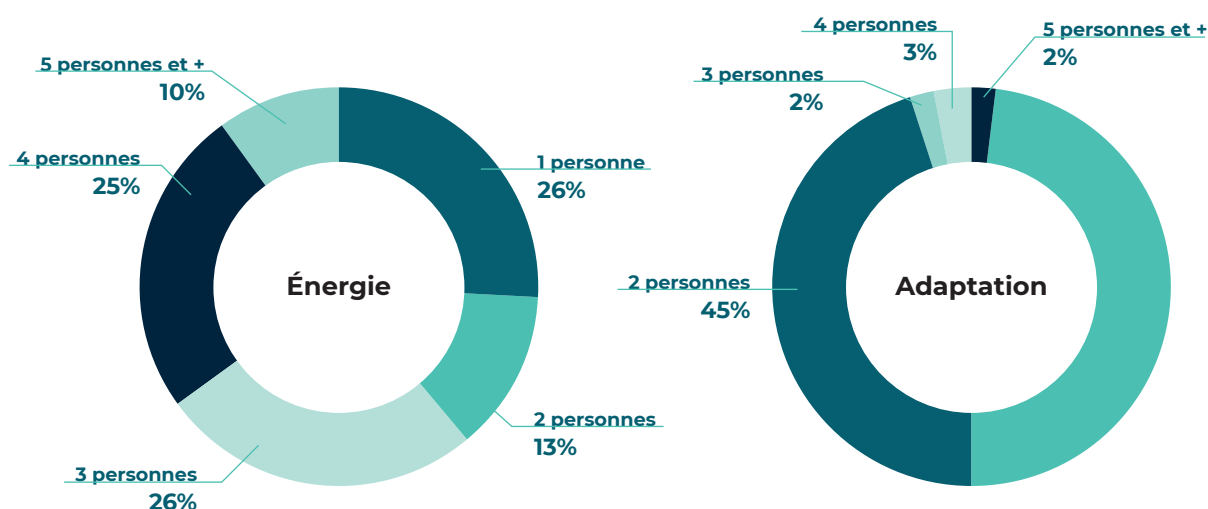
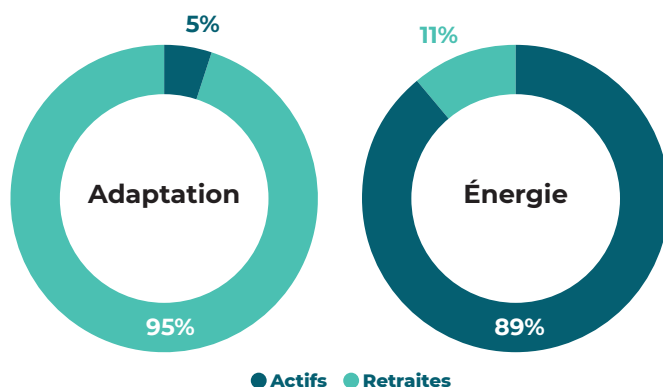


Depuis le 1^{er} novembre 2021, et pour une durée de 5 ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est mise en place sur le territoire du Pays des Abers afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans leur projet d'amélioration de leur logement.

En 2025, il a été choisi de réduire la durée de cette OPAH pour se conformer à la réforme des dispositifs de l'ANAH effective dès 2025. Avec une année dérogatoire, l'OAPH a pu se maintenir jusqu'en décembre 2025 pour laisser place un nouveau dispositif contractuel entre la CCPA et l'ANAH mais aussi une nouvelle opération d'accompagnement des propriétaires. 95 personnes ont contacté l'opérateur pour être conseiller et informer sur leur projet de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation. Cela représente 14 % des contacts pris durant les 50 mois d'application de l'OPAH.

A partir de ces contacts et des contacts de la fin de l'année 2024, 40 visites énergie (253 sur les 50 mois) et 61 visites d'ergothérapie (192 sur 50 mois) ont été organisées. Le dispositif a permis de déposer 46 dossiers de financement dans le cadre de rénovation énergétiques et 51 dossiers d'adaptation des logements.

Au total, ce sont 691 contact pris, 216 ménages qui ont été accompagnés dans leur projet de rénovation énergétique et 151 dans leur projets d'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie. Les profils des bénéficiaires sont naturellement très disparates, l'énergie intervenant souvent lors d'une primo-accession ou d'un achat durant la vie active et l'adaptation à un âge plutôt avancé.



Sur le volet énergie, l'OPAH a permis de générer 4,6 m d'€ de travaux réalisés à 52% par des entreprises du territoire. La contractualisation de la CCPA avec l'ANAH et les subventions du Pays des Abers ont permis de couvrir 74% des dépenses. En effet, le montant moyen de subventions versées par dossier était de 42 511 €

Sur l'adaptation, les travaux générés par l'OPAH représente un montant de 1,8 m d'€ avec un taux de subvention par dossier de 58% pour un montant moyen d'aides de 7 558 €.

Sur le territoire du Pays des Abers et pour la période 2021/2025, l'APH aura permis prêt de générer 9,2 m d'€ de travaux, verser 5 m d'€ de subventions de l'ANAH et 236 994 € de la communauté de communes.

De manière complémentaire, la communauté de communes a mis en place une Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH) afin d'apporter conseil et expertise à tous les propriétaires souhaitant s'engager dans un projet de travaux d'économie d'énergie ou de rénovation thermique plus lourde.

Ce service public d'information et de conseil permet aux ménages d'être suivi par un professionnel spécialisé tout au long de leur projet de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé : diagnostic énergétique, conseils pour la définition du projet de rénovation, information sur les aides financières accessibles, mise en relation avec un réseau de professionnels locaux qualifiés, analyse des devis, évaluation énergétique finale...

Le dispositif actif depuis le 1^{er} septembre 2022 prévoit aussi des aides communautaires pour tous les propriétaires occupants de résidences principales effectuant des travaux de rénovation énergétique, quelles que soient leurs ressources.

La plateforme mobilise aussi les professionnels locaux du bâtiment qui composent aujourd'hui un réseau de partenaires engagés au sein de Tinergie dans une charte qualité.

Tinergie a permis en 2025 d'informer et conseiller 317 ménages puis d'accompagner 5 ménages dans leur projet. Ces ménages n'étaient pas éligibles à l'OPAH mais ont tout de même pu bénéficier d'un accompagnement.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Intervention sur les centres-bourgs

En 2025, l'Opération de Revitalisation de Territoire du Pays des Abers, visant le maintien de la vitalité des centres-bourgs de Plabennec, Lannilis et Plouguerneau a fait l'objet d'une mise à jour pour adapter le programme d'actions à la réalité des opérations poursuivies. rentrée dans une phase opérationnelle, avec la mise en place de dispositifs d'accompagnement, le lancement de projets d'aménagement et le suivi de projets de renouvellement urbain structurants.

Un grand chantier a été lancé sur l'espace public en 2024 : le réaménagement du bourg de Plouguerneau. Faisant suite à une importante démarche de concertation avec habitants, riverains et commerçants, les travaux de réaménagement du bourg ont pu débuter à la fin d'année 2024. D'autres chantiers d'amélioration de l'espace public ou de mise en valeur du patrimoine sont également à l'étude dans le cadre de l'ORT.

C'est le cas, également, du projet porté par Brest Métropole Habitat, visant la réhabilitation de l'ancien crédit maritime à Plouguerneau (avec commerce au rez-de-chaussée et logements à l'étage).



Accompagnement des Communes en parallèle du dispositif PVD et suivi des projets d'aménagement communaux

Le service Planification de la communauté de communes accompagne les communes qui le souhaitent dans la mise en œuvre de leur projet urbain, la réalisation de schéma de référence, le suivi d'études préalables à l'aménagement, la création ou la modification d'OAP, les démarches d'acquisitions foncières notamment en lien avec l'EPFB. La communauté de communes a poursuivi cette mission d'accompagnement au cours de l'année 2024 auprès des communes de Saint-Pabu, Plouvien, Plouguin, le Drennec et Kersaint-Plabennec.

ACTION N°1 : Mettre en œuvre une opération d'habitat en densification du tissu urbain (Ti-Méan)			
Axes stratégiques	Maîtriser le foncier afin de permettre aux primo-accédants et aux Salariés d'accéder au logement		
	Structurer et densifier le tissu urbain existant qui s'est développé de façon très aérée et mobiliser un potentiel foncier important à l'intérieur de l'enveloppe bâtie		
Maître d'ouvrage	Commune	Autres partenaires mobilisés	AMC, Brest Métropole Habitat, aménageur social
Statut de l'action	En cours	Niveau de priorité	Très forte
Localisation / secteurs cibles	Bourg de Saint-Pabu		
Contexte de l'action et enjeux identifiés	Dans le cadre du développement d'une politique de ville et d'acquisition foncière, il s'agit de mobiliser le foncier disponible identifié à l'intérieur de l'enveloppe bâtie en lien avec l'EPFB. Enjeux d'accès au logement, d'organisation urbaine et de limitation de la consommation foncière		
Description de l'action	Esquisse d'aménagement réalisée par le CAUE (étude de réaménagement de la rue du Bourg) Pour mémoire, ne préjuge pas du projet définitif Suite à la transmission d'une OAP en mai 2022 concernant la vente de la parcelle AA 102, la commune a sollicité l'EPFB pour l'acquisition de parcelles liées en continuité afin de densifier l'habitat (AA 102, 103 et 105). La commune a ainsi proposé des parcelles situées au Nord (AA 104 et 105). Cet ensemble foncier se situe en zone Uha. Les terrains sont en cours d'acquisition actuellement. La démarche d'acquisition foncière par l'EPFB implique une production minimum de 20 % de logements sociaux et d'une densité minimale de 20 logements à l'hectare. L'objectif est de produire des logements à prix maîtrisé et adaptés à différents publics : primo-accédants, personnes âgées souhaitant se rapprocher des services et équipements, et pour une privilégier des formes urbaines variées.		

Réalisation de fiches Action à Saint-Pabu dans le cadre de la finalisation du schéma de référence d'aménagement du Bourg

Construction de deux casernes de gendarmeries sur les communes de Plabennec et Lannilis



Par délibération du 14 novembre 2024, la Communauté de communes a décidé de poursuivre de porter en co-maitrise d'ouvrage avec Brest Métropole Habitat la réalisation de deux casernes de Gendarmeries sur les communes de Lannilis et Plabennec. Ces opérations visent à la construction d'hébergement au nombre de 25 sur les deux sites et de locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement des brigades.

Cette décision est l'aboutissement d'une réflexion démarrée à l'été 2023 sur sollicitation du Sous-Préfet. Les élus se sont tout d'abord positionnés en février 2024 sur un principe de portage permettant l'engagement dans un marché de conception-réalisation avec BMH. Sur la base des candidatures retenues et des offres reçues, BMh et la CCPA ont été amenés à retenir un candidat et son offre dont l'investissement s'élève à près de 7,5 millions d'euros. Dans cet investissement, la part de la CCPA est de 2,5 millions d'euros.



Les permis de construire ont été accordés en mars 2025 et les travaux ont démarrés en septembre. Au total, ceux sont près de 2800 m² de surface de plancher qui seront créées dont 725 m² à la charge de la communauté de communes.

Le Président de la communauté de communes a posé les premières le 15 octobre 2025 en présence du Sous-Préfet de Brest, du colonel Caniotti au commandement du groupement de la gendarmerie nationale du Finistère, des parlementaires et des maires.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Encourager l'entrepreneuriat et accompagner les entreprises

L'IMMOBILIER COMMUNAUTAIRE D'ENTREPRISES (AU 31/12/2025)

Pépinière d'entreprises :

7 entreprises présentes dont 2 dans les bureaux et 3 dans les ateliers

Hôtel d'entreprises :

1 entreprise présente
3 contentieux en cours

A noter : Décision de vendre l'hôtel d'entreprises par une délibération du bureau communautaire du 7 novembre 2024 mais mise en vente retardée du fait d'un contentieux.

LE FONCIER ÉCONOMIQUE

Plusieurs **projets d'extension** de ZAE portés par la communauté de communes (Penhoat 2 et Penhoat Ouest à Plabennec ainsi que Kerveur à Lannilis)

Vente de lots économiques :

- Le lot n° 8 du lotissement de la ZA de Groas Ven d'une surface de 1 565 m² pour un montant de **34 998 € HT**
- Le lot n° 5 du lotissement de la ZA de Groas Ven d'une surface de 921 m² pour un montant de **59 470 € HT**

Soit une recette pour le Pays des Abers de 94 468 € HT.

Accompagner le monde agricole

DES VISITES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR LES COLLÉGIENS....

Parce que l'agriculture est un acteur majeur de l'économie du territoire et doit faire face au défi du renouvellement des générations, les élus de la Communauté de communes du Pays des Abers et la Chambre d'agriculture de Bretagne ont souhaité faire de l'attractivité des métiers de l'agriculture un axe prioritaire de leur partenariat.

Dans cet objectif, des visites d'exploitations agricoles ont été proposées aux collèges du territoire. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la "Découverte des Métiers Verts" pilotée par la Chambre d'agriculture et l'ANEFA et soutenu par le Conseil départemental du Finistère.

Ainsi, ce sont près de 315 élèves du collège Nelson Mandela à Plabennec et des collèges des Abers et de Saint Antoine à Lannilis qui participent à cette opération organisée dans le cadre de la quinzaine des métiers de l'agriculture.



Ces visites s'inscrivent également dans un travail prospectif engagé par le Pays des Abers sur la place de l'élevage sur ce territoire. Au-delà de l'orientation, les élus souhaitent donner la possibilité à tous les élèves de visiter une exploitation agricole pour communiquer sur l'agriculture, faire évoluer les représentations et montrer le lien avec l'alimentation.



... ET POUR LES ÉLUS DU PAYS DES ABERS

La Communauté de Communes et la Chambre d'Agriculture veulent donner la possibilité à tous les élus de visiter une exploitation agricole pour les sensibiliser et les informer sur les enjeux de l'élevage et montrer toute la diversité des filières agricoles.

Ainsi, des élus se sont réunis sur l'exploitation de Bruno BERGOT le 7 octobre 2025 à Bourg-Blanc afin d'échanger concrètement sur la place de l'agriculture sur le territoire, les transitions dans lesquelles elle s'est engagée et les défis qu'elle devra relever.



Ils ont visité l'atelier porc et découvert les installations qui ont été réalisées pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux. Depuis quelques années, l'exploitation s'est engagée dans la transformation des produits et la vente directe, affirmant ainsi sa volonté de rapprocher producteurs et consommateurs. Les élus ont pu également découvrir l'atelier de transformation, la CUMA Kig Bro Leon, qui a été créé entre plusieurs éleveurs permettant ainsi de valoriser leurs produits et de les commercialiser en circuit-court.

POURSUITE DE L'EXPÉRIMENTATION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE POUR LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET L'OPTIMISATION DU FONCIER

Un partenariat entre la Région et la Chambre d'Agriculture a été noué pour expérimenter avec des intercommunalités volontaires, une action qui vise à optimiser le foncier agricole, via des échanges parcellaires et favoriser ainsi la transmission des exploitations agricoles. Ainsi, la Communauté de communes s'est donc portée volontaire pour être partenaire de ce dispositif expérimental.

Lors de la réunion de la cellule foncière le 16 juin 2025, un point d'avancement a été fait à mi parcours de cette expérimentation. Autant l'action sur le repérage des cédants et la sensibilisation à la transmission de leurs exploitations est plutôt une réussite autant l'action relative aux échanges parcellaires s'avèrent plus compliquées à mener.

Puis le 17 décembre 2025 la cellule foncière a de nouveau pris connaissance des dernières avancées de l'expérimentation et des perspectives qu'elle se donnait pour 2026.



POURSUITE DU PROJET STARTIJIN VALAIT

Objectif : Accompagner la filière laitière pour une transition vers des systèmes laitiers viables, vivables et contribuant à la neutralité climatique des territoires, en développant des solutions innovantes et répliquables.

Pays des Abers :

- Co-pilote du domaine d'innovation sur le carbone
- Mise en place d'innovation et d'expérimentation pour des territoires ruraux bas carbone : accompagnement de 50 agriculteurs à la mise en œuvre de leviers pour réduire les émissions de GES et actions sur le stockage du carbone.

Le **GT "Contribution à la neutralité carbone des territoires dans un objectif d'atténuation et d'adaptation au changement climatique"** dont le copilotage est assuré par le Pays des Abers et la Chambre d'Agriculture du Finistère s'est réuni 5 fois le 9 janvier 2025 à la ferme expérimentale de Trévarez, le 4 mars 2025, le 25 avril 2025, le 11 juin 2025 et le 17 novembre 2025 en alternant présentiel à la CCPA et visioconférence marquant la fin du travail de la phase de maturation.



AIDE À L'INSTALLATION EN AGRICULTURE

Depuis l'été 2024, le dispositif consiste au versement d'une aide variable en fonction du montant des investissements réalisés par le jeune agriculteur :

5 000 € pour un investissement compris entre 0 et 100 000 €

7 500 € pour un investissement compris entre 100 000 et 500 000 €

10 000 € pour un investissement supérieur à 500 000 €

+ un forfait remplacement de 3 500 € à dépenser sur 3 ans dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie au travail.

En 2025, 7 jeunes installés ont pu bénéficier de cette aide ce qui représente un montant de près de 63 000€.

Soutenir l'artisanat, les commerces de proximité et les services aux habitants

■ PASS Commerce et artisanat

Le Pass commerce artisanat a pour vocation de soutenir les petites entreprises commerciales et artisanales de proximité qui maillent les territoires, dynamisent les centres bourgs et sont un acteur essentiel du bien vivre ensemble sur le territoire régional.

Le montant maximal de la subvention cofinancée par le Pays des Abers et la Région Bretagne est 7 500 €

Les chiffres 2025

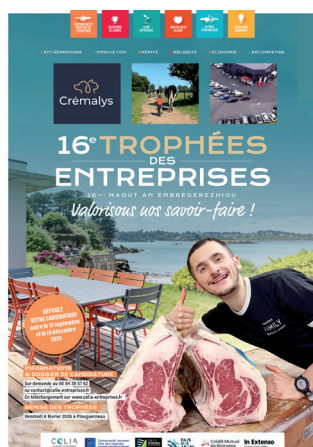
10

PROJETS SOUTENUS

43 400 €

VERSÉS DONT 25 200 € PART CCPA
ET 18 200 € PART RÉGION

TROPHÉES DES ENTREPRISES



Le Club des Entreprises CELIA a organisé la **16^e édition des Trophées des Entreprises** dont le but est de promouvoir le dynamisme, la performance, les talents et les savoir-faire des entreprises et des professionnels de notre territoire. Ils sont aussi l'occasion de présenter, communiquer et développer la connaissance des entreprises locales.

3 entreprises du Pays des Abers Lauréates !

- 🌿 Reprise / transmission : **Mr. Bricolage Plouguerneau**
- 🌿 Coup de cœur : **Paluden à Lannilis**
- 🌿 Entreprise de l'année 2025 : **Abers Couverture - installateur conseil expert Velux Finistère à Plabennec**

La CCPA verse au CELIA une subvention de 1 500 € pour l'organisation des Trophées des entreprises en plus des 5 000 € versés pour le fonctionnement du Club.

Le port de l'Aber Wrac'h



NOMBRE DE BATEAUX VISITEURS
DE MAI À FIN SEPTEMBRE 2024/2023

	2024	2025	Delta
Bateaux	3 294	3 428	+ 4,07 %
Nuitées	12 305	11 569	- 5,98 %



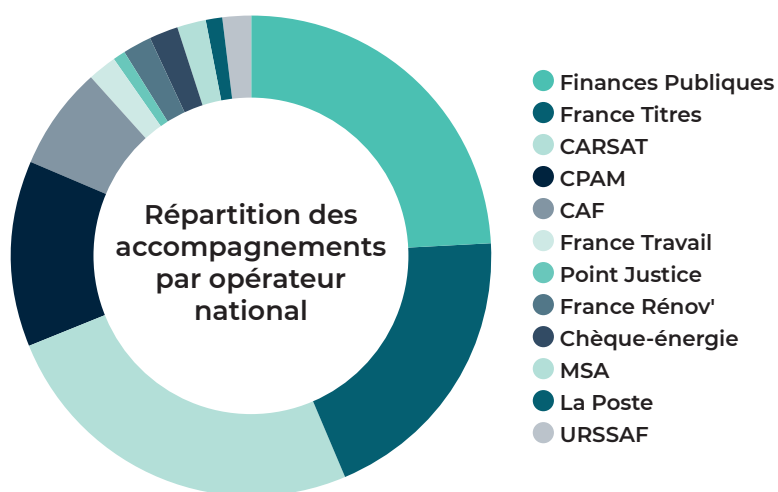
- France • 66 %
- Royaume Uni • 16 %
- Pays-Bas • 6 %
- Belgique • 3 %
- Allemagne • 5 %
- Autres nationalités • 4 %

LES SOLIDARITÉS

L'accès aux droits

FRANCE SERVICES

Le service assure quotidiennement l'accueil et l'accompagnement des usagers dans la réalisation des démarches administratives relevant du bouquet de services France Services.

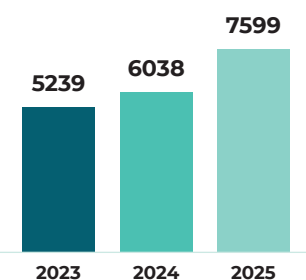


Fréquentation

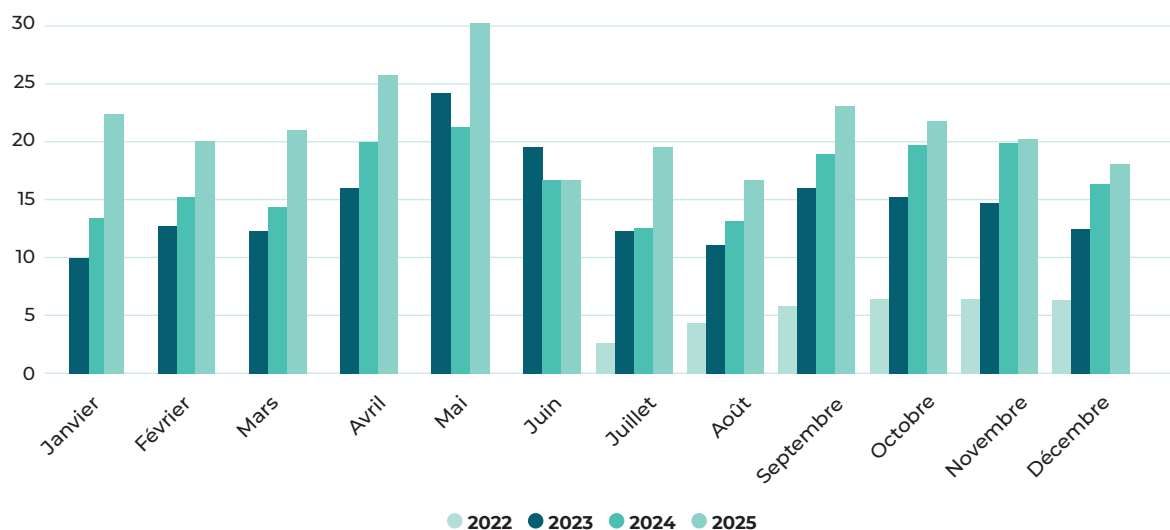
7599

accompagnements sur 2025, soit une moyenne de 30.9 acc/jour (en 2024 : 24.1 acc/jour).
Part des primo-usagers : 27.4%

Evolution de la fréquentation par année



Evolution du nombre de démarches réalisées par mois (en volume)



Cette année a été marquée par plusieurs événements majeurs, entre autres :

- À la suite de l'évaluation de l'activité menée sur trois ans, une conseillère a été recrutée en novembre, à 0,8 ETP en CDD d'un an, afin de répondre à une activité en progression constante et de consolider le fonctionnement du service.
- Le 26 juin 2025, France Services a accueilli une délégation sénatoriale, dont la sénatrice Nadège Havet, rapporteure de la mission d'information "L'accès aux services publics : renforcer et rénover le lien de confiance entre les administrations et les usagers". Cette visite a constitué un temps fort, avec notamment une table ronde réunissant plusieurs partenaires. Elle a permis de présenter les conditions d'exercice, d'échanger sur l'accessibilité des services publics sur le territoire et de mettre en évidence les limites rencontrées lorsque certains partenaires sont éloignés ou absents.
- Le travail avec les réseaux France Services du Finistère et du Pays de Brest s'est renforcé, avec une participation accrue aux temps d'échanges, aux séminaires et au comité de pilotage départemental, dans le cadre de l'animation départementale.
- Trois temps d'analyse de pratiques ont été mis en place pour l'équipe, afin de prendre du recul sur les situations rencontrées et d'ajuster collectivement les modalités d'accompagnement.
- Trois conseillères ont été formées aux premiers secours en santé mentale
- Un dispositif de sécurité a été mis en place avec l'installation d'une alarme, afin de renforcer la protection des agents et des usagers.
- La newsletter trimestrielle du service Solidarités a été poursuivie, à destination des élus et partenaires. Diffusée à 140 destinataires, elle présente un taux d'ouverture moyen de 55 %, soit environ 72 lecteurs par envoi.
- Participation au déploiement d'une cartographie des acteurs sociaux du territoire, afin d'améliorer la lisibilité de l'offre et de faciliter l'orientation des publics.

Actions à destination du public

- **Réunion CARSAT**
9 janvier 2026
22 participants
- **Café énergie-Energence**
27 janvier 2025
8 participants
- **Participation à la matinée de l'emploi**
15 mars 2025
400 visiteurs
- **Fresque du climat**
11 participants
- **Permanences hors les murs**
Du 6 au 17 octobre
11 personnes accompagnées,
4 personnes supplémentaires ont été reçues par téléphone, soit réorientées vers un autre service ou reçues sur rdv dans un second temps en FS
- **Escales de mes droits**
(santé, logement, Emploi)
40 participants

La Maison de l'Emploi

ACCUEIL EMPLOI

210

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
(HOMMES 90 + FEMMES 120)

2518

PERSONNES INSCRITES
(CHIFFRES FRANCE TRAVAIL 11/2025)

Nombre d'offres par secteurs

Secteurs / Métiers	
SERVICE À LA PERSONNE ET COLLECTIVITÉ	105
CONSTRUCTION BÂTIMENTS	17
SUPPORT À L'ENTREPRISE	0
HÔTELLERIE RESTAURATION	22
TRANSPORT LOGISTIQUE	4
COMMERCE VENTE	19
AGRICULTURE PÊCHE	35
INDUSTRIE	8
TOTAL	210

Nombre d'accompagnements par activités

Activités	
1 ^{ER} CONTACT /PRESENTATION MDE	86
ACTUALISATION	47
ADMINISTRATIVES	56
AIDE DOSSIER PÔLE EMPLOI	184
CV	77
ÉVÉNEMENT EMPLOI	38
INFORMATION CONSEIL	112
OFFRES EMPLOIS	210
ORIENTATION PARTENAIRES	40
TOTAL	850

Nombre d'offres par communes

Communes	
PLABENNEC	70
LANDEDA	19
PLOUVIEN	7
PLOUGUERNEAU	14
KERSAINT PLABENNEC	10
LANNILIS	44
BOURG BLANC	21
TREGLONOU	4
COAT MEAL	3
SAINT PABU	3
PLOUGUIN	5
AUTRES	10
TOTAL	210

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS AUTOUR DE L'EMPLOI



- Visite serres de fraises + recrutement • 01/2025
- Visite de serres de tomates + recrutement • 02/2025
- Forum Lannilis – Entreprise locale • 02/2025
- La Matinée de l'emploi du PAYS DES ABERS – PLOUVIEN • 03/2025
- Job Dating des Abers – Landéda • 04/2025
- GO SENS, Les métiers d'aide à domicile • 04/2025
- Petit déj' UP INTERIM – Employeurs • 05/2025
- Café rencontre - PLABENNEC • 06/2025
- GO SENS, Les métiers d'aide à domicile • 06/2025
- Rencontres emploi – Lannilis – Entreprise locale • 08/2025
- Après-midi INTERIM INTERACTION BREST • 10/2025
- Permanence AGDE - 8 Permanences • 2025
- Visite serres de fraises + recrutement • 12/2025

PLIE (PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI)

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi a pour mission d'accompagner des publics éloignés de l'emploi ou rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi vers une insertion professionnelle durable en mobilisant un réseau de partenaires locaux. L'objectif ? Rencontrer des employeurs du territoire, découvrir des métiers qui recrutent, résoudre les difficultés de la vie quotidienne (mobilité, garde d'enfants, logement, accès aux droits...)

64 personnes ayant bénéficié de l'accompagnement renforcé pour 2025 dont 21 nouveaux entrants et 11 sorties sur emploi durable/formation. 270 entretiens physiques individuels destinés à la recherche d'emploi ou de formation et à la résolution des freins à l'emploi, à Plabennec mais aussi en permanences à Lannilis et à l'EVS à Plouguerneau. 34 visites d'entreprises/présentation de bénéficiaires. 1 café rencontre ayant rassemblé plus de 80 personnes et 5 entreprises du territoire le 5 juin 2025 à Bourg Blanc. Et conjointement avec le Point Accueil Emploi : la 3^e Matinée de l'emploi à Plouvien, rencontre Interaction, l'organisation du Petit déj inclusif... Et de nombreux partenariats renforcés avec la collaboration de plus de 80 entreprises locales différentes en 2025 et la participation active aux groupes de travail "Cartographie", "les Escales de mes droits", "Mobisanté".



EXEMPLE D'UN PARCOURS RÉUSSI

Mme C., 47 ans, en situation de parent isolé et titulaire d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé, a bénéficié d'un accompagnement personnalisé incluant des formations en numérique/informatique et plusieurs stages en entreprise. Elle a signé un premier CDD de 6 mois en juin 2025 puis un deuxième en décembre 2025 avec une entreprise adaptée partenaire et devrait signer son CDI en 2026.



LA COOPÉRATION TERRITORIALE

La CTG en bref

La Convention Territoriale Globale (CTG) du Pays des Abers constitue un cadre partenarial associant la Communauté de communes, les 13 communes du territoire, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental du Finistère.

En 2025, son plan d'action s'est déployé autour de quatre axes de travail :

- Place et engagement des jeunes
- Accompagnement de toutes les familles
- Espace ressource
- Solidarités

Ce cadre d'intervention favorise une approche transversale des enjeux éducatifs, sociaux, familiaux et de santé publique, au plus près des besoins du territoire.

L'année 2025 a également été marquée par la validation d'un avenant prolongeant la CTG jusqu'au 31 décembre 2027. Cette prolongation vise à sécuriser la continuité des actions engagées et à permettre aux nouvelles équipes municipales et communautaires de disposer d'un temps d'appropriation des enjeux territoriaux avant l'engagement d'une nouvelle contractualisation.

REPÈRES 2025

112 jeunes ont participé au programme Skills au collège des Abers.

636 participations ont été comptabilisées pendant les Semaines de la parentalité.

121 professionnels ont été formés dans le cadre des actions CTG.

34 structures sont référencées dans la cartographie "Repères solidaires des Abers".

12 024 € correspondent au budget réalisé 2025 des projets portés dans le cadre de la coopération.

AXE 1 – PLACE ET ENGAGEMENT DES JEUNES

La Communauté de communes a renouvelé, pour les années 2025, 2026 et 2027, la convention conclue avec les Pep'29 pour le fonctionnement du **Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)**. Ce dispositif propose des temps d'écoute anonymes, gratuits et confidentiels aux jeunes de 12 à 25 ans. Son renouvellement traduit la volonté de maintenir une réponse territoriale identifiée sur le champ de l'écoute et de l'accompagnement des jeunes.

AXE 2 – ACCOMPAGNEMENT DE TOUTES LES FAMILLES



Les **Semaines de la parentalité**, organisées du 23 octobre au 8 novembre 2025, ont constitué l'un des temps forts de l'année. Elles ont été construites par un collectif de 14 partenaires associant médiathèques, relais petite enfance, crèche, espace de vie sociale, espace jeune et intervenants extérieurs. La programmation visait à proposer des temps de rencontre, d'échange et de ressources aux parents, futurs parents, grands-parents, enfants et adolescents du territoire.

Au total, 283 enfants et 303 adultes ont participé, soit 636 participations.

La démarche engagée autour du développement de l'enfant et du handicap s'est poursuivie en 2025 avec la finalisation du livret **"Bien grandir au Pays des Abers"**. Ce document d'information à destination des familles porte sur le développement de l'enfant, le repérage précoce et les acteurs mobilisables sur le territoire. Il a été élaboré avec le Pôle Ressource Handicap, la CAF, l'EPAL, plusieurs collectivités volontaires et des parents. Sa diffusion est prévue pendant deux ans dans les structures locales et en téléchargement.

Cette démarche a été prolongée par l'organisation, le 25 novembre 2025 à Plouvien, d'un **temps fort sur le développement de l'enfant**.

Structuré autour d'une table ronde et d'un espace forum, cet événement a rassemblé environ 60 participants et de nombreux partenaires spécialisés dans l'accompagnement, la prévention précoce et l'accueil inclusif. Il a permis à la fois de diffuser le livret "Bien grandir au Pays des Abers" et de rendre plus visibles les ressources existantes pour les familles et les professionnels.



AXE 3 – ESPACE RESSOURCE

Dans le champ de la formation, **une journée pédagogique mutualisée** consacrée aux neurosciences a été organisée le 14 novembre 2025 à Plabennec.

Animée par le centre de formation “Enfance et science”, cette journée a réuni 60 professionnels issus des structures petite enfance du territoire. Cette première édition a été perçue positivement, tant pour la qualité de l'intervention que pour l'intérêt de réunir les équipes autour d'un socle commun d'informations et de références.

Une action de **sensibilisation à l'accueil des enfants TDAH** a également été organisée le 1^{er} avril 2025 avec l'appui du Pôle Ressource Handicap.

Elle a réuni 21 professionnels du champ de l'enfance. Cette action a contribué à renforcer la compréhension des situations rencontrées et à faire évoluer les pratiques professionnelles.

Au total, en intégrant l'ensemble des formations conduites dans le cadre de la coopération, 121 professionnels ont été formés en 2025.

L'année 2025 a aussi été marquée par plusieurs **réunions d'information à destination des élus, professionnels et partenaires**.

Une réunion thématique consacrée au **“mal-logement”** s'est tenue le 12 juin 2025 avec 21 participants, autour des questions d'habitat indigne, d'insalubrité, d'indécence et de précarité énergétique, avec la participation de l'ADIL29 et Energ'ence.

Deux réunions d'information sur le **Service public de la petite enfance (SPPE)** ont également été organisées les 25 mars et 2 décembre 2025, avec respectivement 21 et 16 participants. Ces temps ont permis de diffuser l'actualité réglementaire, de partager des retours d'expérience et d'outiller les communes sur leurs responsabilités.

AXE 4 – SOLIDARITÉS

La **cartographie “Repères solidaires des Abers”** constitue l'un des projets structurants de l'année. Issu du groupe de travail ABS “Accès aux droits et lutte contre le non-recours”, ce projet vise à améliorer l'orientation des habitants en recensant les acteurs de l'action sociale présents sur le territoire.

Fin 2025, 34 structures y étaient référencées. Cet outil constitue une première étape importante vers une meilleure lisibilité du réseau local.

Dans le cadre de la convention avec **Energ'ence**, plusieurs actions de lutte contre la précarité énergétique ont été conduites.

Trois cafés énergie ont permis de rencontrer 27 personnes. Energ'ence a également participé à la soirée “mal-logement”, aux “Echelles de mes droits” sur les thématiques santé et logement avec 17 personnes rencontrées, ainsi qu'à une permanence organisée aux Restos du cœur de Lannilis, ayant permis de rencontrer 35 personnes.

L'année 2025 a enfin vu la tenue de la première édition des **“Echelles de mes droits”**, projet co-porté par France Services et la coopération territoriale.

Ce temps fort vise à faciliter l'accès aux droits des habitants du Pays des Abers en valorisant le tissu local et en proposant des actions de proximité renforçant à la fois l'information, l'accompagnement et la coordination entre acteurs. Cette première édition a mobilisé 3 communes, 3 lieux de vie sociale et de rencontre et 3 thématiques de travail : santé, logement et emploi. Elle a réuni 39 professionnels, 32 partenaires et généré 40 visites d'habitants. Cette première mise en œuvre a permis de tester un format de proximité et de dégager des pistes d'amélioration pour la suite.



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le CLS constitue un outil de territorialisation des politiques de santé publique, fondé sur une contractualisation entre les collectivités, l'Agence Régionale de Santé et leurs partenaires.

Signé jusqu'en décembre 2026, il vise à décliner le Programme régional de santé à l'échelle du territoire, à mieux répondre aux enjeux de santé de la population et à réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

Cette coopération entre l'établissement public et le CLS s'est traduite par le déploiement d'actions en direction des jeunes, des professionnels et des habitants. Elle a contribué à renforcer la prévention, la promotion de la santé, l'accompagnement des publics vulnérables et l'accès à des réponses de proximité sur le territoire.

Prévention et promotion de la santé auprès des jeunes

Le programme **Skills**, co-construit avec le Contrat Local de Santé et la Ligue contre le Cancer du Finistère, a constitué une action majeure de l'année 2025. Déployé au collège des Abers à Lannilis, il a concerné quatre classes de 6^e, soit 112 jeunes.

Ce programme vise le développement des compétences psychosociales à travers des thématiques telles que la gestion des émotions, la connaissance de soi, l'affirmation de soi, la relation au groupe et l'esprit critique. Le bilan de cette première année est positif et a permis de préparer l'extension du projet à d'autres établissements du territoire.



Montée en compétences des professionnels

Deux sessions de **Premiers secours** en santé mentale ont été organisées au mois de mars 2025, en partenariat avec la Communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes. Elles ont permis de former 23 agents au total, dont 12 issus du Pays des Abers. Cette action visait à améliorer l'accueil, le repérage et l'orientation des publics vulnérables dans les collectivités.

Une deuxième édition de la formation **Santé mentale jeunes** a également été organisée à Plabennec. Elle a réuni 17 professionnels jeunesse d'horizons divers. Cette formation a permis d'aborder les questions liées à l'adolescence, aux déterminants de la santé mentale, aux postures professionnelles, au repérage des situations de mal-être et aux ressources mobilisables sur le territoire.

Dans le champ de la petite enfance, le CLS a accompagné une démarche de **santé environnementale** à l'échelle du Pays de Brest. Cinq établissements d'accueil du jeune enfant du Pays des Abers ont participé à cet accompagnement, comprenant un autodiagnostic, des temps de sensibilisation, des échanges de pratiques et plusieurs webinaires thématiques. Cette démarche a contribué à faire évoluer les pratiques en matière d'exposition aux polluants et de qualité de l'environnement d'accueil.

Actions de proximité en direction des habitants

Le partenariat avec le CLS s'est également traduit par des actions directement destinées aux habitants.

Le dispositif **"ECHU !"** consacré à l'aide au sevrage tabagique, a démarré en janvier 2025 dans les espaces France Services de Plabennec et de Lannilis. En 2025, cette action a représenté 43 consultations pour 26 personnes suivies sur le territoire.

Le dispositif **Mobi'santé**, déployé de septembre à décembre 2025, a permis d'organiser huit permanences sur plusieurs communes du territoire, autour du dépistage des can-cers, de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation. Il a généré 142 passages et 49 accompagnements et orientations. Deux permanences en chantier d'insertion ont également été menées, donnant lieu à 18 entretiens et à un suivi de 10 personnes par la suite.



L'HABITAT SOLIDAIRE

LOGEMENTS D'INSERTION

Des bailleurs sociaux mettent à disposition 2 logements d'insertion :

- T2 Plabennec / Finistère Habitat
- T3 Lannilis / Armorique Habitat



C'est le SIAO (services intégrés d'accueil et d'orientation) "volet Insertion" qui centralise l'ensemble des demandes d'hébergement d'insertion et oriente les demandeurs via les commissions d'orientation territoriale auquel est représenté le Pays des Abers.

Sur le Pays de Brest (hors Brest Métropole) en 2024, le motif principal du recours au SIAO est la fin d'hébergement par des tiers (26.3%), suivi par la sortie de détention (21.7%) et enfin le fait d'être sans logement et l'expulsion ou la perte de logement (9.1%).

Les 2 logements ont été occupés toute l'année 2025 :

- 2 ménage à Lannilis : 1 femme seule puis 1 femme seule avec 3 enfants
- 2 ménages à Plabennec : 1 femme seule + 1 homme seul bénéficiaire d'un DAHO, Droit à l'hébergement opposable (+ droits d'hébergement 2 enfants)

Le montant de la prise en charge du déficit des 2 logements s'élève à 5 081 € en 2025.

GENS DU VOYAGE



Démarrage en avril 2024 du marché de gestion et d'entretien des aires d'accueil des gens du voyage des communes de Plabennec et de Plouguerneau avec le nouveau prestataire SG2A L'Hacienda.

PLABENNEC

11 emplacements familiaux de 150 m² de 2 places de caravanes et une place de 75 m² soit 23 places. Nous comptabilisons 7 049 nuitées, pour un taux d'occupation de 80.40 %.

Ce sont des familles habituées de l'aire d'accueil, généralement le même groupe familial.

Sur le plan financier, les familles payent régulièrement pour la majorité. Le prestataire envoie chaque mois quelques factures en impayé mais on constate un très bon taux d'encaissement.

Nombre d'occupants ayant stationnés sur l'aire	141
Nombre de ménages ayant stationnés sur l'aire	54
Nombre de nuitées	7 049
Taux d'occupation	80,40 %

PLOUGUERNEAU

8 emplacements familiaux d'environ 220 m² de 2 places de caravanes soit 16 places.

Cette aire fonctionne moins bien, dû à son positionnement géographique, quelques groupes accueillis surtout au printemps. Un groupe est arrivé en fin d'année 2025 mais n'a ni respecté les lieux, ni payé ses factures. Un arrêt des conventions d'occupation a eu lieu, avec des interdictions de stationnement pour la totalité des familles.

Nombre d'occupants ayant stationnés sur l'aire	59
Nombre de ménages ayant stationnés sur l'aire	20
Nombre de nuitées	1 210
Taux d'occupation	20,72 %

03,

PÔLE
ENVIRONNEMENT
ET TRAVAUX

LES MOBILITÉS



Savoir rouler à vélo

Le dispositif "Savoir Rouler à Vélo", inscrit au programme de l'éducation nationale et destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans, a pour objectif d'enseigner aux élèves, avant leur entrée au collège, à circuler à vélo en autonomie et en toute sécurité, notamment en conditions réelles de circulation. Il inscrit ainsi durablement la pratique du vélo comme un moyen de transport écologique et économique, et lutte contre la sédentarité des enfants et ses effets négatifs sur la santé morale et physique.

Dès 2024, la communauté de communes du Pays des Abers a décidé de soutenir le déploiement du Savoir Rouler à Vélo en finançant des interventions dans les écoles publiques et privées du territoire réalisées par l'association Brest à Pied à Vélo et l'atelier vélo des abers à partir de 2025.

Ainsi, pour l'année scolaire 2025-2026, 10 classes sont inscrites représentant 185 élèves de CM1/CM2 qui ont ou vont bénéficier de ce programme.

Fonds de concours mobilités

Depuis 2023, ce sont près de 400 000 €, dont 117 412 € en 2025, qui ont été attribués aux communes du territoire pour la réalisation d'aménagements cyclables et la mise en place de stationnement vélo.

LES CHEMINEMENTS DOUX

La véloroute des Abers (35 km dont 8 km de voie verte)

L'itinéraire de la véloroute relie la métropole Brestoise à la côte sauvage de Landéda. Elle traverse plusieurs villes et emprunte en grande partie l'ancien tracé de la voie ferrée départementale, surnommée autrefois le Train Patates. Le Pays des Abers mène des opérations d'aménagement sur ce tracé et assure son entretien y compris le balisage.

Au lieu-dit Quillifréoc à Plouvien, ont été réalisés des travaux de restauration du "pont de fer". L'ouvrage, qui ne possédait pas un niveau de sécurité suffisant pour les usagers de la véloroute, permet aujourd'hui le passage de véhicules jusqu'à 10 tonnes.

Une section de la véloroute traverse également le quartier de Lanorven à Plabennec, un espace naturel protégé et particulièrement apprécié pour sa biodiversité. Des travaux de rénovation de la chaussée ont eu lieu.



Restauration du "pont de fer" / Avant



Restauration du "pont de fer" / Pendant



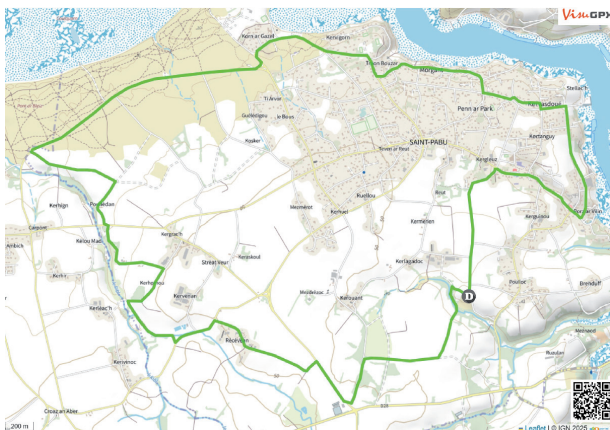
Restauration du "pont de fer" / Après



Lanorven / Avant



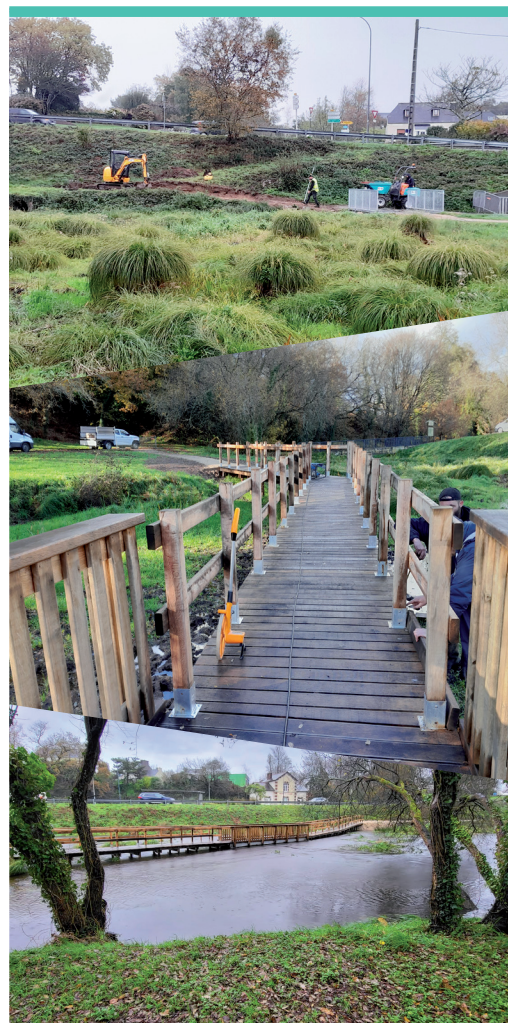
Lanorven / Après



Les Rand'Abers

Représentant 155 km de sentiers, les 11 Rand'abers (boucles de randonnées communautaires) sont inscrites au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Le Pays des Abers assure la surveillance et l'entretien de ces boucles de randonnées.

L'amélioration du parcours PMR et le remplacement du platelage bois (Podeur TP) est l'aménagement phare de la Rand'Abers 8 à Plabennec, conçu pour permettre le passage des cyclistes et piétons sans impacter la zone humide.



Cyclotourisme

3 nouveaux circuits vélo ont vu le jour en 2025 :

🌿 **Circuit 1 "De l'aber à la mer"** (Saint-Pabu) : 12,7 km

🌿 **Circuit 2 "La presqu'île Ste Marguerite"** (Landeda/Lannilis) : 24 km

🌿 **Circuit des chapelles** : 22,6 km

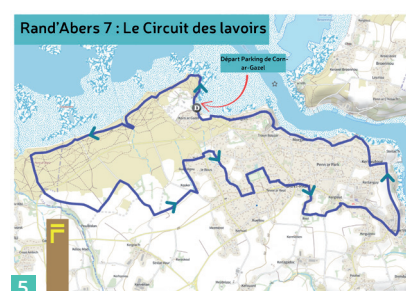
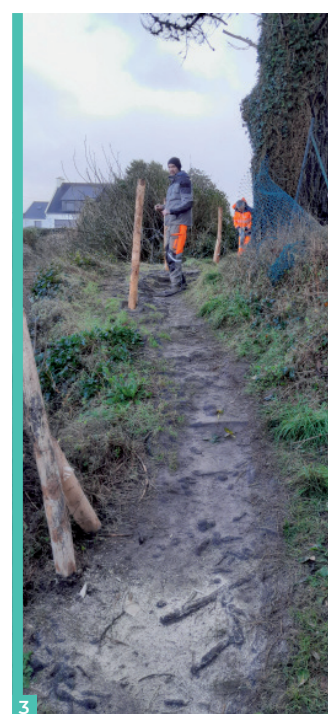
Ces boucles viennent enrichir le réseau cyclable permettant de diversifier les niveaux de difficulté et les paysages à découvrir.

Un hêtre centenaire cassé et colonisé par les champignons a fait l'objet d'un abattage par l'entreprise Duo des cimes au niveau de la Rand'abers 9 à Tréglonou. **1**

A la suite d'un éboulement à l'entrée du sentier du coumou au niveau de la Rand'Abers 11 à Plouvien, l'équipe Espaces Naturels et Sentiers (ENS) a procédé au terrassement de l'accès. **2**

L'équipe ENS a également sécurisé le sentier côtier emprunté par le GR34 et la Rand'abers 2 au niveau de Landéda. Cette sécurisation fait suite à un éboulement. **3**

Les tracés des Rand'Abers 1 (Tréglonou/Plouguin) et 7 (Saint-Pabu) ont été réévalués et modifiés afin de mieux s'adapter à la demande. **4 5**



La Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL)

Le contrat reliant le bureau d'études A&T Ouest et la communauté de communes concernant l'étude de la servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL) sur Plouguerneau, a été résilié à l'été 2025. Cela fait suite à un défaut du bureau d'études. Le Pays des Abers a désormais repris l'élaboration de cette étude en régie avec l'appui des services de l'État.

D'autres communes du territoire sont en réflexion pour se lancer également sur une étude d'ins-tauration de la SPPL.

POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le programme Natura 2000



Le Pays des Abers est engagé dans le programme Natura 2000 depuis 2011 en tant que structure opératrice des sites Natura 2000 "Abers – Côte des légendes" et "Ilot du Trévors".

A ce titre, la protection de l'avifaune nicheuse comme hivernante représente un des objectifs de gestion des sites Natura 2000.

LE SUIVI DES HABITATS

Des suivis relatifs aux habitats benthiques "champ de blocs" et "herbier de zostères" ont été réalisés. Le suivi de l'habitat "champ de blocs" est réalisé deux fois par an (printemps et automne) et le suivi "herbier de zostères" est réalisé une seule fois par an (automne).

L'intérêt de ces suivis est d'évaluer l'impact des activités de loisir, telles que la pêche à pied de loisir, sur ces habitats benthiques d'intérêt communautaire et protégés au titre de Natura 2000.

Le champ de blocs est une étendue de blocs rocheux qui découvre à marée basse lors des grandes marées. Les blocs peuvent être de différentes tailles et formes, se superposer entre-eux ou recouvrir directement le substrat sous-jacent. Ces milieux abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales, pouvant accueillir près de 80 espèces différentes. Des études ont démontré qu'une pierre retournée et non remise en place perd 30 % de sa biodiversité en moyenne (parfois plus) et mettra environ 3 ans à la retrouver.

Les zostères sont quant à elles des plantes aquatiques marines qui se développent dans les sédiments sableux et sablo-vaseux intertidaux et infralittoraux, formant de véritables prairies marines. Elles jouent un rôle dans la reproduction de nombreuses espèces de poissons et de coquillages. La conservation de leur diversité génétique pourrait être importante pour la résilience écologique des milieux littoraux face aux dérèglements climatiques, à la montée du niveau de la mer et à l'acidification des océans. La zostère est aussi consommée par certains oiseaux protégés, comme la bernache cravant.



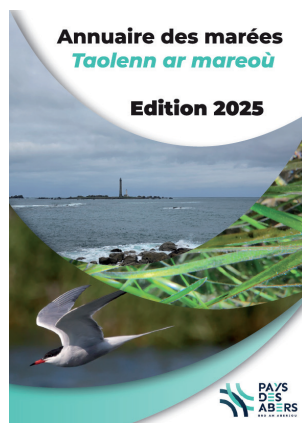
Herbier de zostère • Cézon



Suivi Natura 2000 • Champ de blocs

LES FORMATIONS

Deux formations Natura 2000 ont été réalisées en 2025. La première, à destination des professionnels du tourisme a réuni une vingtaine d'acteurs. La seconde, à destination de l'Office de tourisme intercommunautaire, a réuni une dizaine de personnes.



2000 exemplaires ont été édités en 2025. Une nouvelle version sera éditée en 2026.

UN ANNUAIRE DES MARÉES

La communauté de communes a réalisé pour l'année 2025 un annuaire des marées, distribué à l'Office de tourisme et aux mairies des communes littorales. En plus de reprendre les horaires de marées, cet annuaire a pour objectif de sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux par la description des habitats marins d'intérêt communautaire, de certains oiseaux, ou encore des bonnes pratiques de pêche.

D'autres actions sur le littoral



LES ÉTUDES LITTORALES

Une quinzaine de systèmes d'endiguement (une ou plusieurs digues conçues pour défendre une zone protégée contre les inondations et/ou submersions) ont été identifiés par le bureau d'études EGIS lors de l'inventaire des ouvrages côtiers. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, le Pays des Abers devra se positionner, à terme, quant à la prise en charge d'un ou de plusieurs systèmes d'endiguement.



Erosion du trait de côte

LA PÊCHE À PIED DE LOISIR

Le comptage national des pêcheurs à pied de loisir a eu lieu lors de l'été 2025. Ce sont 383 pêcheurs qui ont été comptabilisés en 2025. A titre de comparaison ce sont 820 pêcheurs qui avaient été comptabilisés en 2024, et 644 en 2023. Ce comptage est réalisé tous les ans sur l'ensemble du littoral français, afin d'avoir une idée précise du nombre de pratiquants à cette activité de loisir.



Goélands

DES SUIVIS DU TRAIT DE CÔTE

Grâce au partenariat Litto'Risques avec l'UBO notamment, la communauté de communes a réalisé en 2025 des suivis concernant l'évolution du trait de côte sur les communes de Plouguerneau et de Saint-Pabu. Ces suivis seront réalisés régulièrement (2 fois par an), et permettront d'alimenter la réflexion dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de gestion des risques littoraux.

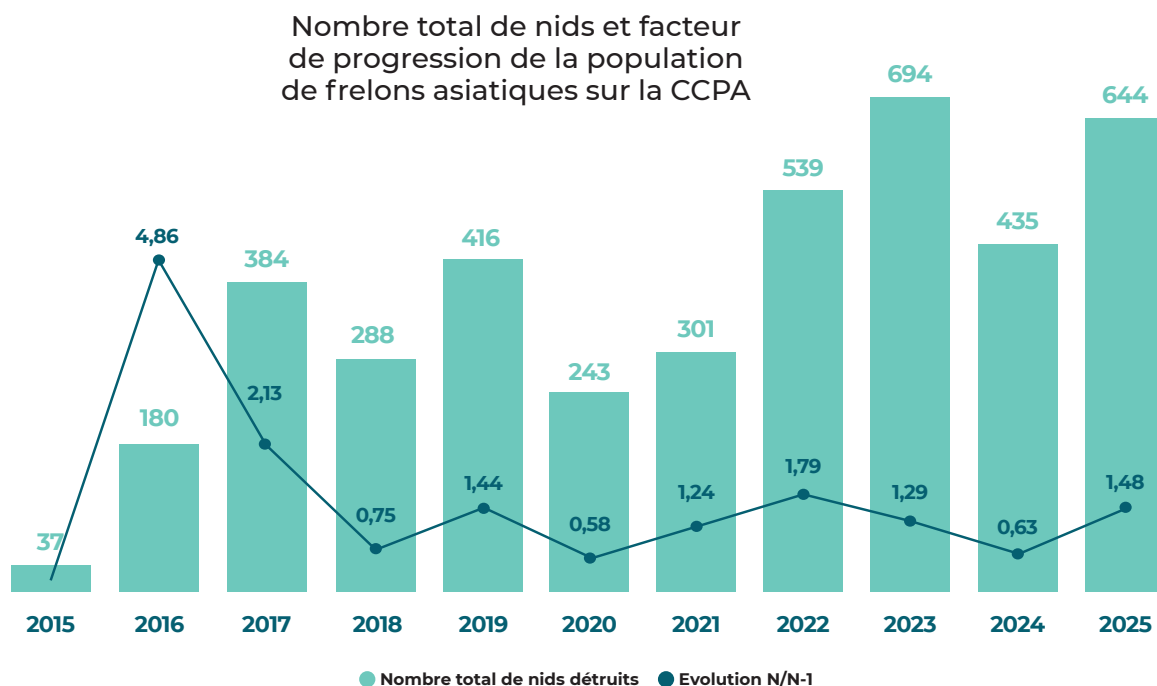
DES COMPTAGES DES OISEAUX D'EAU

Depuis 2024, la communauté de communes réalise des comptages mensuels des oiseaux d'eau, sur l'ensemble du littoral. Ces comptages sont réalisés en partenariat avec la Maison des Abers à Saint-Pabu et les bénévoles de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) à Plouguerneau. Ces comptages servent à améliorer les connaissances sur des espèces protégées peuplant nos côtes et les résultats de ces comptages peuvent être utiles à la réalisation d'études d'impacts dans le cadre de travaux portés par la communauté de communes ou d'autres acteurs du territoire.

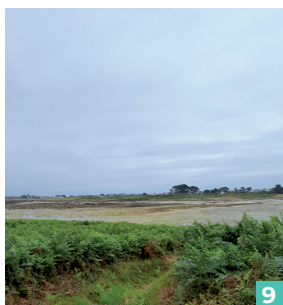
La lutte contre le frelon asiatique

La saison 2025 a été marquée par une forte augmentation du nombre de nids détruits sur la communauté de communes avec 644 nids contre 435 en 2024. Au total, depuis 2015, ce sont près de 3 520 nids de détruits sur le territoire dont plus de 500 par les référents communaux.

Le coût de ces destructions passe en 2025 à 52 122€ contre 31 686 € en 2024.



La gestion des Espaces Naturels et Sentiers (ENS)



SUR LES PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (ZONE DE LANVEUR)

1 Arrachage mécanique des ligneux (entreprise SEITE)

2 3 Création d'une piste d'accès entre 2 landes, reconnexion de mares et arrachages de ligneux (entreprise PODEUR-TP)

SUR LES PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

LANDEDA

Dunes de Sainte Marguerite

4 Broyage et exportation des fougères aigles (Equipe ENS)

5 Mise en défens du haut de dune et fermeture de sentiers anarchiques (Equipe ENS)

Ile Cézon

6 Arrachage et exportation des pruneliers (Équipes ENS et Voirie)

Marais de Broënnou

7 Broyage et exportation vers une plateforme de compostage (Entreprise Volant)

PLOUGUERNEAU

Ile Vierge

8 Débroussaillage pour l'accueil du public (Equipe ENS)

Ile Wrac'h

9 Entretien des sentiers (Equipe ENS)

10 11 Rénovation de la charpente et mise en place de panneaux photovoltaïques (Entreprises BOIDRON et SOLEO)

293 ha de surface de gestion en 2024

(Lanveur 28 ha, Conservatoire du Littoral 115 ha, Conseil départemental 150 ha)



11



12



13



14



15



16



17



18



19

SUR LES PROPRIÉTÉS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

PLOUGUERNEAU

Prat Paol

12 Pose de marches
(Equipe ENS)

Saint Cava

13 Broyage exportation
(Entreprise ABGUEGUEN)

Pors Kervelt

14 Réhabilitation d'une
ancienne parcelle à
caravane (Equipe ENS)

Saint-Michel

15 Découverte d'une
espèce protégée, le
crambe maritime aussi
appelée le chou marin

La grève blanche

16 Pose de 400 mètres
de clotures de protection
dunaire (Entreprise
BELLOCQ)

Mélédan

16 Broyage et exportation
en méthanisation
des fougères aigles
(Entreprise SEITE)

LANNILIS

Rives de l'Aber-Benoit

17 Evacuation de 900
tonnes de bois suite
à la tempête Ciaran
(Entreprise MSV)

Rives de l'Aber-Wrac'h

18 19 Débroussaillage de
la fenêtre paysagère de
Kerouartz (Entreprise
d'insertion Sato Relais)

Les actions en faveur de la reconquête de l'eau

Dans le cadre du contrat territorial unique Bas-Léon piloté par le Syndicat des eaux du Bas-Léon, la communauté de communes porte le programme d'actions des 4 bassins versants hydrographiques de l'Aber Benoit et participe à la mise en œuvre des volets transversaux. Ces 4 bassins versants couvrent une superficie de 229 km² parcourus par environ 300 km de cours d'eau (source DDTM29) et concernent une vingtaine de communes (dont 5 de façon minime) pour environ 36 000 habitants (estimation au prorata de la surface des communes sur les bassins versants).

LE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX

Action mutualisée à l'échelle du SAGE, la réalisation des prélèvements et du rapport annuel du suivi physico-chimique est confiée à LABOCEA dans le cadre d'un marché pluriannuel. Ces suivis complètent ceux menés par le Conseil départemental du Finistère et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Ils ont pour objectif de mesurer l'impact des actions menées pour améliorer la qualité de l'eau.

Un autre suivi a été réalisé à l'exutoire du marais de Brouennou sur la commune de Landéda. Les résultats ont permis de démontrer que le marais contribue à la contamination de l'anse de Brouennou car plusieurs sources de pollutions transitent par le marais avant de rejoindre la mer. Des investigations complémentaires seront réalisées en 2026 afin de mieux identifier les sources de pollutions et comprendre les mécanismes de contamination des coquillages.

LE VOLET MILIEUX AQUATIQUES



Les travaux de restauration de la petite continuité

Une opération a été réalisée sur le cours principal de l'Ascoët à l'aval du bassin versant. Les travaux ont consisté à remplacer un double passage busé par un pont cadre de 2 m par 1,5 m sur un chemin. Les anciennes buses mal positionnées dans le lit du cours d'eau étaient difficilement franchissables par les poissons.

Une seconde opération a également consisté à remplacer un passage busé sur un chemin agricole sur le ruisseau de Keriounan, premier affluent de l'Ascoët. L'ouvrage, constitué d'une buse, présentait une pente importante qui limitait son franchissement. La buse a été remplacée par un petit pont carde de dimension 1,10 x 0,55 m.



Avant



Après

Les travaux de restauration du lit mineur

Sur certains sites, le lit des ruisseaux peut disparaître avec le passage des véhicules agricoles. L'eau s'écoule alors directement dans les chemins agricoles et entraîne une dégradation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Des travaux ont donc été réalisés sur l'affluent du ruisseau du Rest et sur le site de Kermerrien.

Sur le cours principal de l'Ascoët, des travaux ont également été menés. Un chemin agricole passait dans le lit de l'Ascoët sur environ 40 m, entraînant une altération importante des caractéristiques physiques du lit mineur. De plus, un double passage busé installé pour le franchissement des piétons limitait fortement la circulation piscicole vers l'amont du bassin versant. Un nouveau lit, correctement dimensionné, a donc été créé en parallèle du chemin agricole. Pour permettre le franchissement du cours d'eau, un ouvrage de type "pont" a été installé.



Kermerrien • Avant



Kermerrien • Après



Keralénoc • Avant



Keralénoc • Après



Le programme Breizh Bocage

En 2025, 6,9 km de travaux de création ou de restauration des haies et talus ont été réalisés. Ce sont plus de 3 000 arbres qui ont été plantés.

Afin d'assurer la bonne cohérence des dossiers de demande d'arasements de haies et de compensation, l'avis de la technicien agricole et bocages est plus régulièrement sollicité.

En partenariat avec la SCIC Coat Bro Montroulez, une haie en fin de vie a été coupée et valorisée localement, puis replantée avec des jeunes arbres d'essences locales.

AIDES FINANCIÈRES

PARCELLES AGRICOLES SUR LE PÉRIMÈTRE B DU CAPTAGE DE TROMÉNÉC À LANDEDA

Ces aides sont mises en place et financées par la communauté de communes du Pays des Abers dans le cadre du plan d'actions pour l'amélioration et le maintien de la qualité de l'eau.

Procédure de demande

1. CONTACTER la communauté de communes du Pays des Abers **JUSQU'AU 30 JUIN 2025**

2. SIGNATURE DE LA CONVENTION **JUSQU'AU 30 OCTOBRE 2025**

3. ENVOYER LES FACTURES acquittées ou des justificatifs PAC **JUSQU'AU 30 OCTOBRE 2025**

4. PAIEMENT DE L'AIDE ACCORDÉE

✓ **Aide aux prairies**
Toute surface cultivée principalement en herbe ouvre le droit à une aide.
Le montant est proportionnel à l'âge de la prairie.
Première année : 400 € / ha
Deuxième année : 450 € / ha
Troisième année et plus : 500 € / ha

✓ **Aide au désherbage mécanique**
Les désherbages mécaniques du maïs réalisés par ETA ouvrent le droit à une aide financière, dans la limite de 3 passages par parcelle.
40 € / ha par passage

Votre contact au Pays des Abers :
Ludvine Paugam
Technicienne agricole et bocage
07 56 47 29 31
actionsagricoles@pays-des-abers.fr
www.paysdesabers.bzh

Les actions agricoles

Le Pays des Abers a mis en place en 2025 des aides financières pour encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agroécologiques. Ce dispositif, ouvert sur des zones ciblées au regard des enjeux prioritaires de reconquête de la qualité de l'eau, permet de soutenir les agriculteurs souhaitant limiter leur impact environnemental. Cela concerne notamment le captage prioritaire de Troménec, sur lequel 27% des surfaces éligibles ont fait l'objet d'un accompagnement.

Le Pays des Abers a également accompagné l'engagement de 2 nouvelles exploitations en MAEC et a réalisé des diagnostics d'exploitations chez des agriculteurs du sous bassin-versant de l'Ascoët.

LA GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET COMMUNAL

Le service Travaux et Équipements, composé de 4 services (espaces verts et aménagements extérieurs, voirie, patrimoine bâti et atelier) mène quotidiennement des actions d'aménagements, d'entretien ou de réparation des patrimoines communautaire et communaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Les espaces verts et aménagements extérieurs

Ce service, composé de 2 agents, intervient sur l'ensemble des espaces verts et équipements extérieurs relevant de compétences communautaires. Il s'agit notamment des zones d'activités communautaires, des ouvrages d'eau et d'assainissement, des aires d'accueil des gens du voyage, des déchèteries...

Il participe également à la maintenance des équipements de voirie en lien avec le service voirie : reprises de tampons, d'avaloirs, de bordures, remplacement de panneaux de signalisation et de signalétique, marquage au sol...

L'intervention de plusieurs entreprises adaptées ou spécialistes de l'insertion professionnelle (Sevel et SATO) mais aussi d'autres entreprises privées viennent, dans le cadre de contrats de prestations, en support des actions de ce service.



La voirie

Le Pays des Abers compte 727 km linéaires de voirie dont 124 km en agglomération et 603 km en zone rurale. Depuis sa création, la communauté de communes porte assistance et met à disposition des 13 communes du territoire du matériel avec chauffeur pour la réalisation de travaux d'entretien et de réfection de voirie mais également des travaux de terrassement, d'élagage, de fauchage et de curage des bords de route, de balayeuse...

Le financement de ce service est intégralement supporté par le budget principal de la communauté de communes sans retenue sur les transferts de fiscalité.

En 2025, le service voirie, composé de 11 agents, a effectué gracieusement **15 366 heures pour les communes**. Un système de quotas permet de répartir de manière éclairée les interventions du service sous la responsabilité des communes. Un suivi analytique de l'activité du service permet de rapporter cette répartition selon les éléments suivants :

Détail des chantiers 2025 pour les communes (en heures)	
	3 689 (+2318 externalisées dans le cadre d'un marché)
Fauchage des bords de route	
Élagage au lamier	2 604
Travaux avec tractopelle	1 617
Mise à disposition du camion	777
Curage de fossés et dérasement d'accotements	3 955
Répandeuse gravillonneuse	910
Balayeuse	813
Autres travaux divers	1 001
TOTAL	15 366



Création d'un parking à Kersaint-Plabennec



Terrassement et remblai pour la réalisation d'un Pump Track à Lannilis



Aménagement d'une entrée pour l'accès au site d'installation d'une mission évangélique à Plabennec

Pour le fauchage des bords de routes, l'équipe voirie est intervenue sur 7 des 13 communes du territoire (Plabennec, Kersaint-Plabennec, Coat-Méal, Tréglonou, Plouguin, Landéda et Plouguerneau). Sur les 6 autres (Saint-Pabu, Lannilis, Bourg-Blanc, Plouvien, Le Drennec et Loc Brévalaire) le fauchage a été confié à un prestataire privé (entreprise MAO ou DANTEC pour Loc-Brévalaire).



Fauchage des bords de route



Réfection d'un chemin d'exploitation à Plouvien (pour le service bassin versant) • Pendant / Après



Busage d'un bief pour la préparation des travaux de réfection du pont de Kéribar (pour le service bassin versant)

Depuis 2021, le Pays des Abers, a fait évoluer ses pratiques de fauchage des bords de routes afin d'appliquer une gestion raisonnée. Aussi, le test de fauche exportée des accotements, réalisé depuis 2022 avec l'entreprise Dantec sur la commune de Loc-Brévalaire a été reconduit en 2025 et élargi à 3 routes de configuration différente, dont 2 sur la commune de Bourg-Blanc et 1 sur celle de Plouvien.

La mutualisation des moyens au sein de l'EPCI permet également la réalisation de travaux pour les différents services communautaires (pôle eau & assainissement, pôle déchets & économie circulaire, espaces verts et aménagements extérieurs, espaces naturels et sentiers communautaires, patrimoine bâti, bassins versants...).



Apport de terre pour la réalisation d'un talus à Plabennec (pour le programme Breizh Bocage)



Remise en état d'une parcelle sur l'île Cézon (pour le service ENS)

Le patrimoine bâti



Réfection d'un poste de relevage
avec création d'un toit mono pente

Ce service, composé de 2 agents, intervient sur l'ensemble du patrimoine bâti communautaire (hôtel de communauté, centre technique communautaire, hôtel et pépinière d'entreprise, pôle d'échange multimodal de Plabennec...) mais aussi sur les bâtiments occupés par l'office de tourisme du Pays des Abers, l'espace France Services et les bâtiments de l'île Vierge.

L'atelier communautaire



Entretien d'une benne à ordures ménagères

Composé de 3 agents, ce service assure la maintenance et les réparations de plus de 100 véhicules, engins de travaux publics et remorques diverses dont 11 poids lourds et 3 véhicules électriques.

La rénovation et l'extension du centre technique communautaire

Le site du centre technique communautaire du Pays des Abers, équipement structurant pour le territoire, ne répondait plus aux besoins grandissants des services. La 1ère installation des services sur ce site date de janvier 2000. A l'époque, seuls 40 agents, contre 70 aujourd'hui, occupaient les locaux.

Le conseil de communauté a approuvé l'avant projet de rénovation et d'extension du site alors présenté par le regretté Yann LE LOUARN, en juillet 2021. Par la suite, Roger TALARMAIN et Jacques LUCAS, en tant qu'élus référents, ont conduit le dossier jusqu'à l'achèvement des travaux.

La consultation des entreprises a été lancée dans le courant de l'année 2023 et les travaux ont commencé en février 2024 pour s'achever en octobre 2025.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX

- **Extension** du bâtiment administratif avec création de 13 nouveaux bureaux, 2 salles de réunions dont une qui peut être séparée en 2 petites salles, et une salle de restauration pour les agents
- **Rénovation** complète du bâtiment administratif existant afin que les agents disposent de 2 bureaux supplémentaires, d'espaces sanitaires, douches et vestiaires totalement repensés
- **Réaménagement** de l'espace de stockage dont la création de 14 silos de stockage dont 4 modulables y compris un silo à verre
- **Création** d'une nouvelle station de lavage des véhicules
- **Extension** du hangar abritant les services de l'eau et l'assainissement afin de créer 3 bureaux supplémentaires et rénovation complète de la partie existante dont la création d'un mezzanine permettant le stockage des différentes pièces de jonction de réseaux
- **Aménagement** complet d'un parking pour les visiteurs et le personnel
- **Construction** d'un nouveau carport pour le stationnement des véhicules et engins de chantier. La toiture de celui-ci est entièrement couverte de panneaux photovoltaïques financées par le SDEF et dont la production entrera dans la boucle d'autoconsommation collective du Pays des Abers.

Au-delà de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le carport, ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'innovation et de développement durable.

Le parking visiteurs est pensé pour une meilleure gestion des eaux pluviales et un système de récupération des eaux de pluies pour les sanitaires du bâtiment principal et l'arrosage a été installé.

La station de lavage est équipée de panneaux solaires thermiques permettant de chauffer l'eau et ainsi, par une meilleure efficacité de lavage, diminuer la consommation de cette ressource précieuse.

Les différents parkings sont équipés de réservations permettant l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Enfin, les talus existants ont été conservés et regarnis d'essences adaptées afin d'assurer les continuités écologiques autour du site.

Ces initiatives réduisent notre impact environnemental, optimisent nos coûts de fonctionnement et illustrent parfaitement la manière dont notre intercommunalité allie innovation, efficacité et responsabilité.

Cette opération représente un investissement total de près de 5,5 millions € TTC, dont 3 millions € en autofinancement et 2 millions € de recours à l'emprunt. Elle a bénéficié du soutien de l'État, avec une subvention de 200 000 € de DETR et 23 000 € par l'ADEME (pour le système solaire thermique de la station de lavage).

LES MOUILLAGES DE L'ABER-BENOIT



Le plan d'eau de l'Aber-Benoît compte 503 mouillages dont 462 gérés directement par le service des mouillages et 41 par l'Association des Usagers de l'Aber-Benoît (AUAB) dans le cadre d'une convention de délégation de gestion.

En 2025, la zone de mouillage a été réorganisée. Afin d'optimiser les placements et le fonctionnement, le service en charge de la gestion des mouillages a réaménagé le plan d'eau et diminué le nombre de places permettant de passer de 503 à 420 places. En fonction de l'évolution du nombre d'usagers, 50 nouveaux mouillages pourraient être retirés au cours des 2 prochains hivers.

Aussi, une prolongation de la durée de l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) - arrivant à son terme en mars 2026 - pour une période de 1 an a été demandée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).



04,

PÔLE DÉCHETS
ET ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2025

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des projets structurants, votés dans le cadre de la stratégie déchets 2021-2026 qui vont impacter durablement l'organisation du service déchets aux usagers, tant particuliers que professionnels.

Nouvelle organisation de la collecte en porte à porte

La nouvelle organisation de la collecte en porte à porte, mise en place au 1er janvier 2024, a fortement impacté les usagers. Les circuits ont été entièrement revus et les jours de collecte ont été modifiés également en septembre 2025 afin d'optimiser les circuits et limiter les coûts de fonctionnement.

Une campagne de communication décalée pour un tri plus juste : Pour accompagner ces évolutions et continuer à progresser, une nouvelle campagne de communication a été déployée à l'été 2025. Avec un ton volontairement décalé et toujours pédagogique, cette campagne vise à aider les habitants à encore mieux trier. L'idée : un message clair, simple, et unique à chaque publication. Une manière de rappeler, avec humour, les bons gestes à adopter pour améliorer la qualité du tri sur notre territoire.



Réorganisation des points d'apports volontaires

Après 18 mois de fonctionnement, le parc des points d'apport volontaire a également été revu avec de nombreuses suppressions, des déplacements et aussi quelques ajouts. Ce travail, mené en partenariat avec les communes, permet de proposer une cartographie mieux adaptée aux usages d'aujourd'hui et de limiter les coûts de fonctionnement.

Stratégie de tri à la source des bio déchets



L'année 2025 est également une année d'avancement de la stratégie de tri à la source des bio-déchets, avec la mise en place des premiers points de compostage collectifs sur le territoire et le développement des ventes de composteurs individuels.



Rénovation et d'extension de la déchèterie de Lannilis

Les travaux ont démarré en janvier 2025 pour une réhabilitation totale qui offrira un service adapté à la fréquentation croissante et aux nouvelles exigences de tri. Ce projet vise à créer un équipement innovant, respectueux de l'environnement et à valoriser les déchets.

OBJECTIFS :

🔧 **Déchèterie à plat** : Conception moderne sans quais, favorisant un accès facile et sécurisé pour tous les usagers. Optimisation du tri et valorisation des déchets, réduisant ainsi les rotations des prestataires de collecte et limitant les émissions de gaz à effet de serre.

🔧 **Solutions de réemploi** : Collecte et valorisation des objets et matériaux réutilisables pour les associations locales, promouvant ainsi l'économie circulaire.

🔧 **Gestion des espaces verts** : Plantation de 2000 m² d'espaces verts pour compenser l'extension du site, favorisant la biodiversité locale.

🔧 **Énergies renouvelables** : Installation de panneaux solaires sur le bâtiment pour réduire l'empreinte carbone.

L'ouverture du site est prévue en février 2026.

La prévention des déchets



Par ailleurs, le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) poursuit sa mise en œuvre avec une proposition d'ateliers de réduction des déchets. La quatrième édition territoriale de "Ça coûte pas un radis" réitère ses records de fréquentation durant la semaine européenne de réduction des déchets.



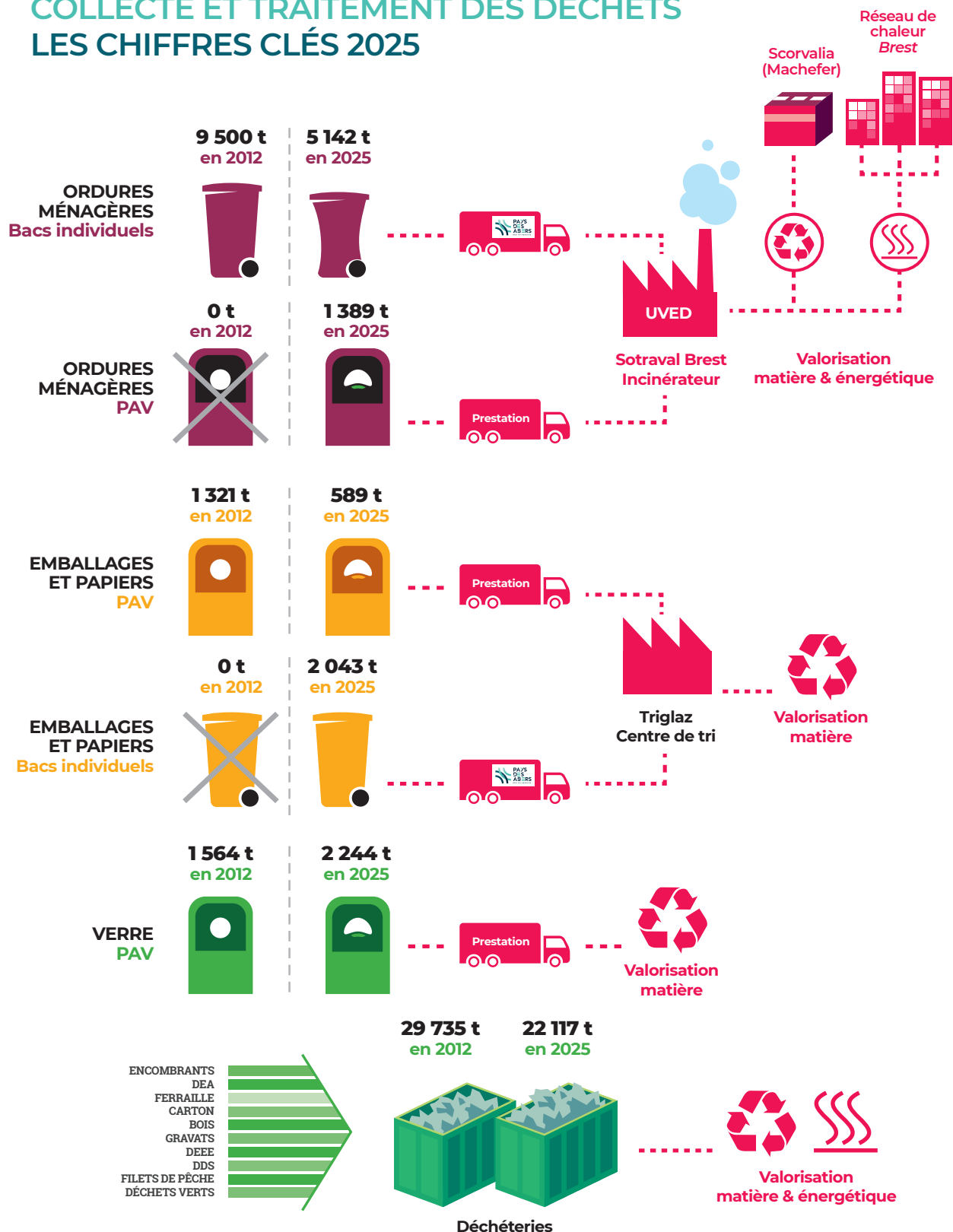
Le Pays des Abers fournit des bacs aux associations du territoire dans le cadre de fêtes ou d'événements. En 2025, la CCPA a équipé 94 événements.

Les actions de prévention auprès des événements se sont multipliées en 2025. À la prise en charge de la location de kit vaisselle et l'organisation de temps de sensibilisation en 2025, viennent désormais s'ajouter le prêt d'une remorque de lavage de la vaisselle et de vaisselle inox depuis juin 2025.

En effet, la communauté de communes a candidaté à un appel à manifestation d'intérêt auprès de l'organisme CITEO et a été retenu avec un financement à hauteur de 70% du projet global. La remorque de lavage a été prêtée plusieurs fois au cours du 2eme semestre 2025 pour des événements totalisant plus de 9000 visiteurs.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

LES CHIFFRES CLÉS 2025



PAV : point d'apport volontaire
 DDS : déchets diffus spécifiques
 UVED : unité de valorisation énergétique des déchets
 DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques
 DEA : déchets d'éléments d'ameublement

**RAPPORT
DÉCHETS
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE
2025 COMPLET
À PART**



05,

PÔLE EAU ET
ASSAINISSEMENT

Depuis 2018, la compétence en eau potable et assainissement collectif a été prise sur l'ensemble du Pays des Abers. Le service est exercé en régie à l'exception d'une DSP pour l'eau potable sur Kersaint Plabennec

les chiffres clés

PÔLE | 29 AGENTS DANS LE SERVICE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

13 594

ABONNÉS

9

STATIONS D'ÉPURATION

64

POSTES DE REFOULEMENT

260 KM

DE RÉSEAU

1.207

MILLIONS DE M³/AN D'EAUX USÉES TRAITÉES FACTURÉES

2.39 € TTC/M³

MOYEN SUR LA BASE D'UNE FACTURE DE 120 M³

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

9 349

INSTALLATIONS D'ANC

277

CONTRÔLES DE CONCEPTION/RÉALISATION

1485

CONTRÔLES SUR INSTALLATIONS EXISTANTES

UNE PÉRIODICITÉ DES CONTRÔLES DE FONCTIONNEMENT FIXÉE À

10 ANS

UNE REDEVANCE DE

95 € HT

FACTURÉE À L'USAGER POUR UN CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT

EAU POTABLE

22 484

POINTS DE CONSOMMATION

11

POINTS DE PRÉLÈVEMENT CAPTAGES ET FORAGES

8

USINES DE TRAITEMENTS

17

RÉSERVOIRS DONT 12 SUR TOUR

840 KM

DE RÉSEAU

2.474

MILLIONS DE M³/AN D'EAU POTABLE FACTURÉE

884 949 M³

D'EAU PRÉLEVÉ

1.667

MILLIONS DE M³ D'EAU POTABLE ACHETÉ

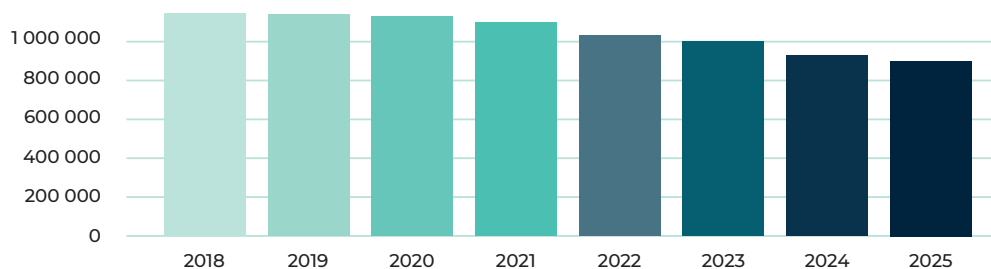
2.53 € TTC/M³

MOYEN SUR LA BASE D'UNE FACTURE DE 120 M³

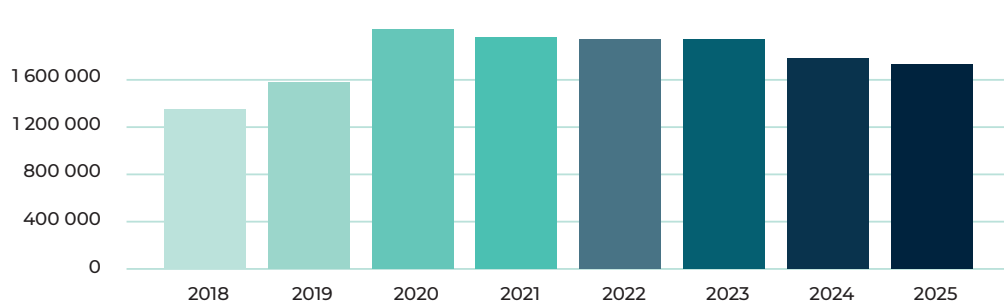
Les évolutions des indicateurs en eau potable

Les graphiques présentés permettent de visualiser les évolutions des indicateurs de productions et de consommations.

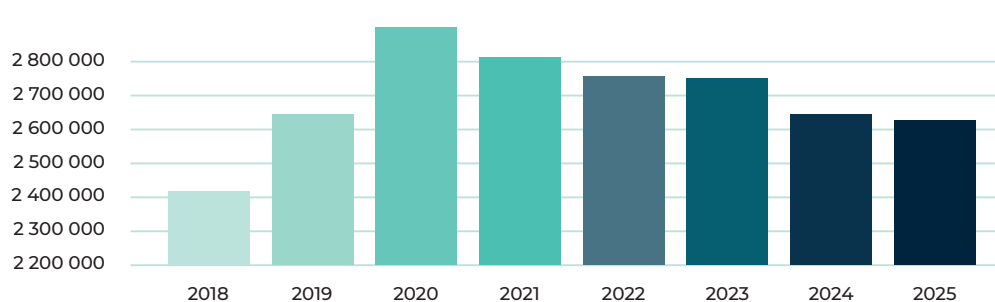
Volumes produits



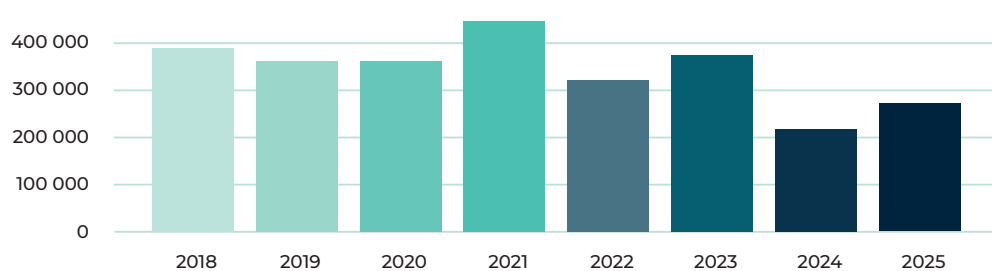
Volumes achetés



Volumes mis en distribution

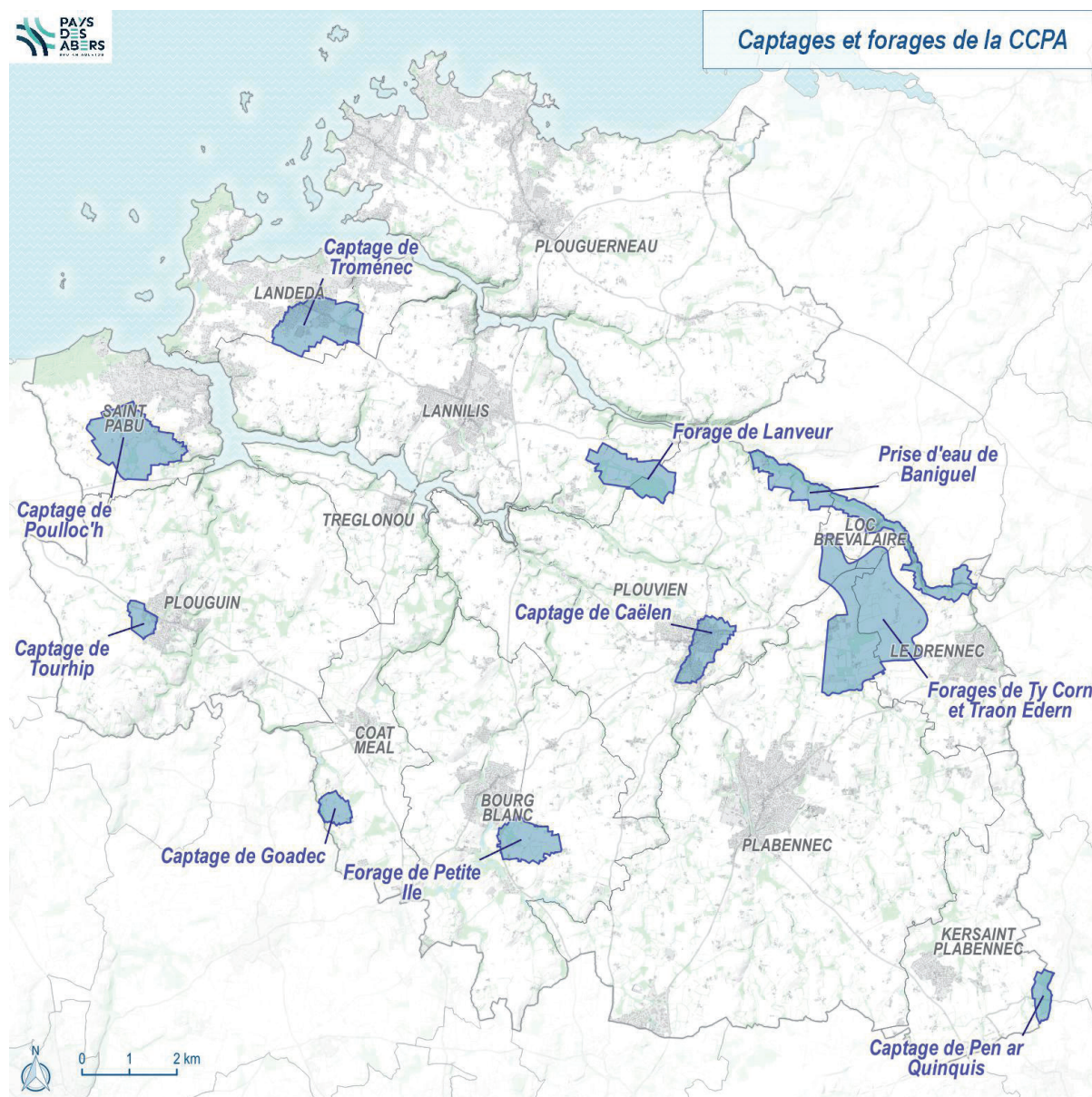


Pertes sur le réseau

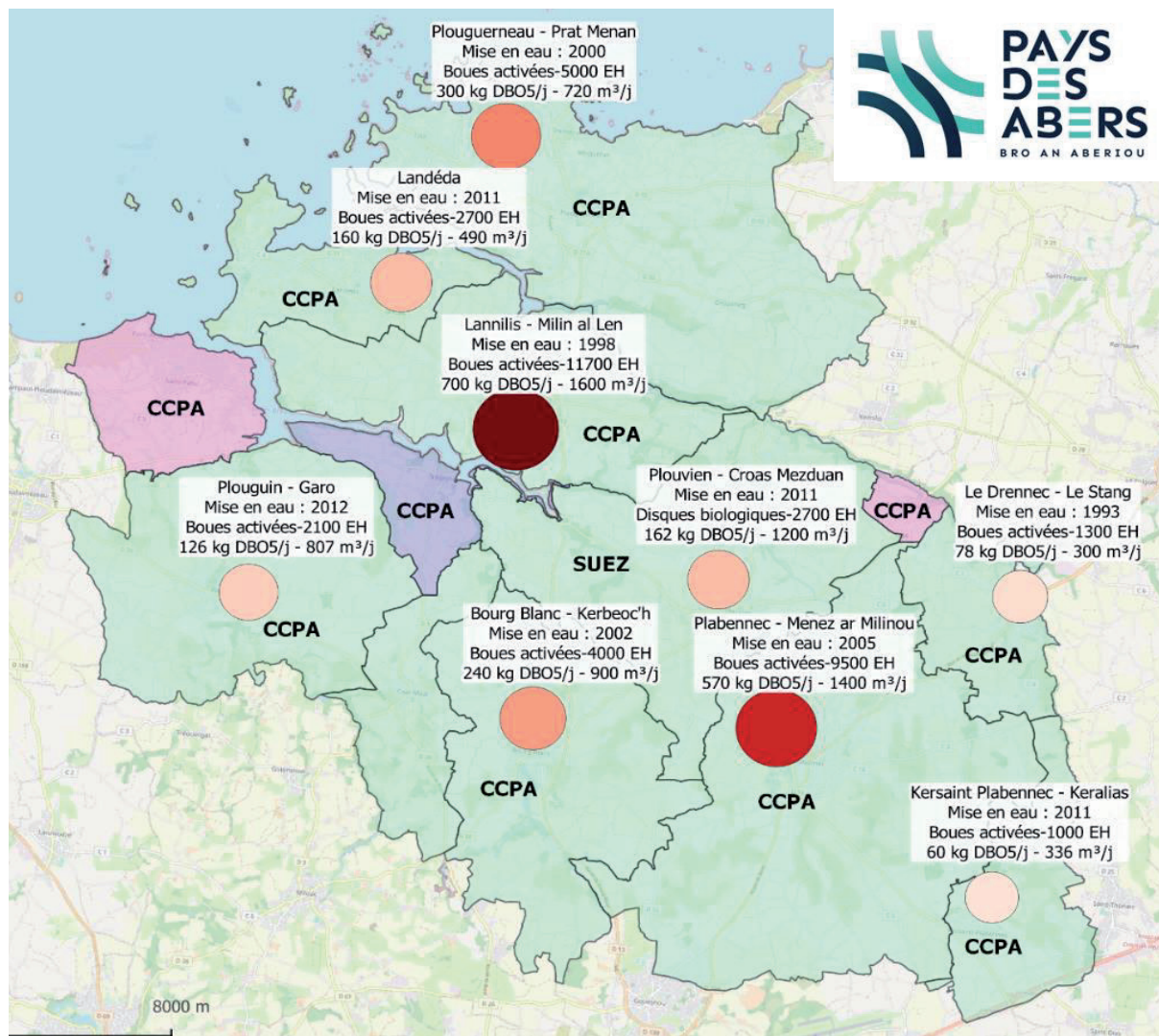


Les cartes Eau & Assainissement

CAPTAGE ET FORAGE DU TERRITOIRE DU PAYS DES ABERS



STATIONS D'ÉPURATION DU TERRITOIRE DU PAYS DES ABERS



Les travaux



Le pôle eau et assainissement engage tous les ans un programme de travaux de renouvellement de réseaux de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées. Les objectifs de maîtrise patrimoniale sont multiples : sécurisation de la distribution et de la collecte, amélioration des rendements, réduction des pertes...

En 2025, le plan d'actions pour la sectorisation des réseaux de distribution d'eau potable s'est poursuivi. L'objectif est de permettre la maîtrise de la ressource en eau par une action rapide en cas de fuite ou de perte.

Les actions principales de 2025 sont :

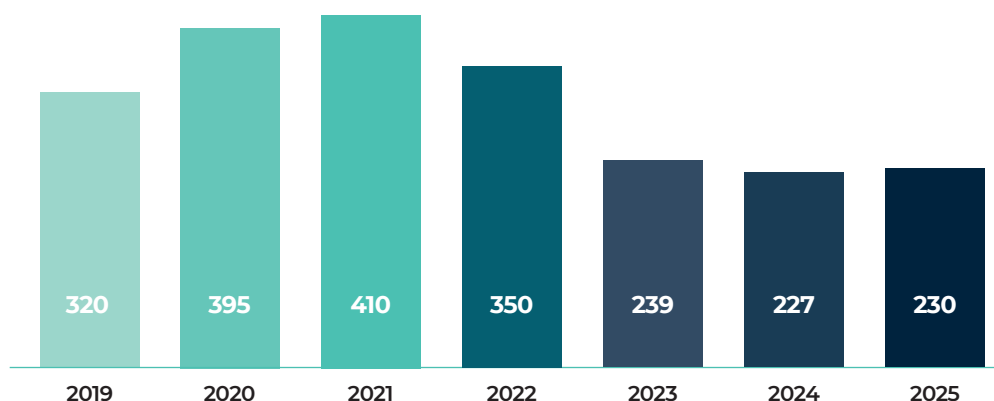
EAU POTABLE

N°	COMMUNE	NATURE	DESCRIPTION
1	BOURG-BLANC	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable route de Coat Meal
2	BOURG-BLANC	Ouvrage	Réhabilitation bâche de stockage eau potable UTEP Primel
3	COAT MEAL	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable rue de la Fontaine
9	LANDEDA	Sectorisation	Mise en place de vannes de sectorisation secteur route de la corniche
10	LANDEDA	Sectorisation	Mise en place de vannes de sectorisation secteurs Penn Enez et Kerivin
11	LANNILIS	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable secteur Kerscao
12	LANNILIS	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable secteur route de Prat ar Coum
13	LANNILIS	Ouvrage	Renforcement pompes UTEP Lannilis
16	LANNILIS	Sectorisation	Compteurs de sectorisation secteurs rue de Verdun / Place du Général de Gaulle
19	LE DRENNEC	Sécurisation	Maillage réseau distribution eau potable Plabennec - Le Drennec
20	LE DRENNEC	Sectorisation	Compteurs de sectorisation secteurs Bellevue / Correkear / rue de la Mairie
21	LE DRENNEC	Sécurisation	Renforcement régulation réseau Keraoulet
22	PLABENNEC	Ouvrage	Remplacement automate UTEP de Traon Edern
23	PLABENNEC	Ouvrage	Sécurisation accès réservoir
25	PLABENNEC	Sectorisation	Mise en place de vannes de sectorisation secteur Kergreach
26	PLABENNEC	Sectorisation	Mise en place de vanne de sectorisation rond point de Callac
27	PLABENNEC	Sectorisation	Compteurs de sectorisation secteurs rue Laënnec / rue Duchesse Anne
28	PLOUGUERNEAU	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable secteur Kergadavarn
29	PLOUGUERNEAU	Renforcement	Renouvellement réseau eau potable secteur Pen Kear
31	PLOUGUERNEAU	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable secteur Naount
32	PLOUGUERNEAU	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable secteur Ranorgat
33	PLOUGUERNEAU	Sécurisation	Renforcement régulation réseau secteur Chapel Christ
35	PLOUGUIN	Sectorisation	Compteur de sectorisation rue Paotr Tréouré
36	PLOUVIEN	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable rue Laënnec
39	PLOUVIEN	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable rue de Cornouaille
40	PLOUVIEN	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable Place de Bretagne
41	PLOUVIEN	Sectorisation	Mise en place de vannes de sectorisation secteur rue de Cornouaille / Place de Bretagne
43	TREGLONOU	Renouvellement	Renouvellement réseau eau potable secteur Kerambellec
44	TREGLONOU	Sectorisation	Compteurs de sectorisation secteurs Bel Air / Kerellen / rue de l'Aber Benoit
45	SAINT-PABU	Sectorisation	Compteur de sectorisation rue du Stade
46	SAINT-PABU	Ouvrage	Réhabilitation façade château d'eau

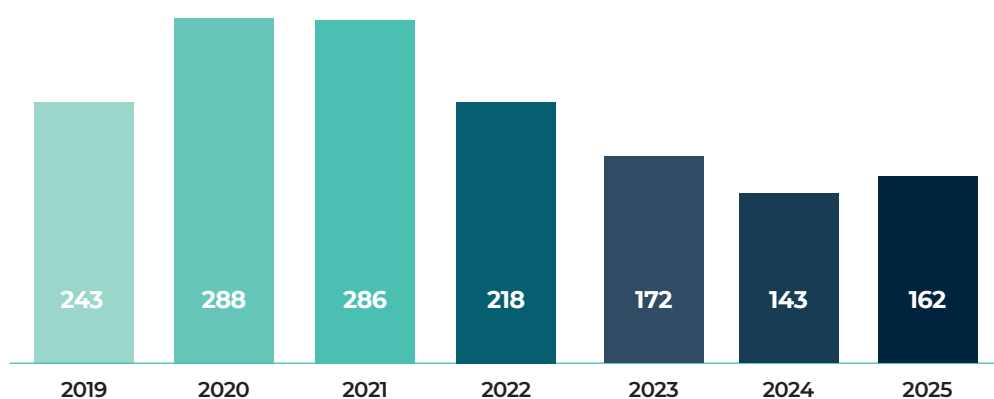
ASSAINISSEMENT

4	COAT MEAL	Renouvellement	Renouvellement réseau eaux usées rue de la Fontaine
5	KERSAINT-PLABENNEC	Ouvrage	Sécurisation accès ouvrages station d'épuration
6	LANDEDA	Ouvrage	Mise en place d'une unité de déshydratation des boues à la station d'épuration de Landéda
7	LANDEDA	Ouvrage	Création d'un point de mesure A2 à la station d'épuration de Landéda
8	LANDEDA	Ouvrage	Rénovation du système de raquettes d'aération station d'épuration de Landéda
14	LANNILIS	Ouvrage	Création d'un point de mesure A2 à la station d'épuration de Lannilis
15	LANNILIS	Renouvellement	Remplacement regards eaux usées secteur La Gare
17	LE DRENNEC	Ouvrage	Renouvellement du poste de relevage du Coat
18	LE DRENNEC	Ouvrage	Sécurisation accès ouvrages station d'épuration
24	PLABENNEC	Renouvellement	Remplacement 2 regards eaux usées secteur Vourch Vian
30	PLOUGUERNEAU	Renouvellement	Renouvellement et réhabilitation réseau eaux usées secteur Bourg
34	PLOUGUIN	Ouvrage	Renouvellement système UV station d'épuration de Plouguin
37	PLOUVIEN	Renouvellement	Renouvellement réseau eaux usées rue Relegou
38	PLOUVIEN	Ouvrage	Réhabilitation 2 lagunes lits de roseaux de gestion des boues station d'épuration de Plouvien

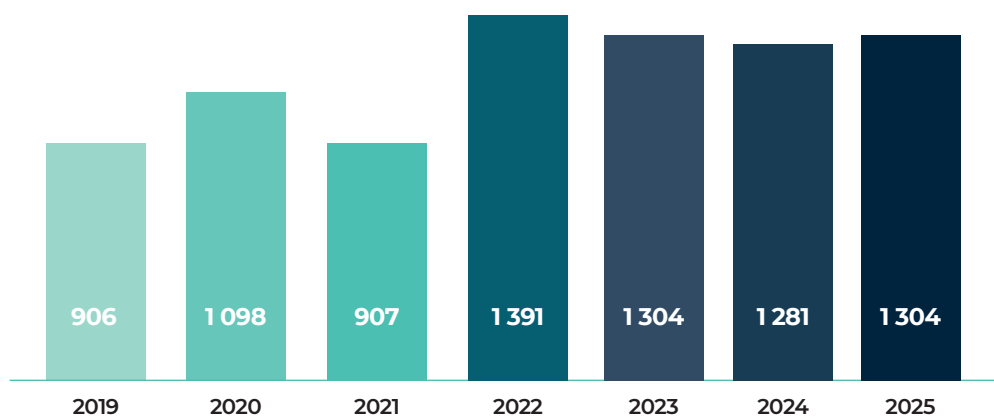
Les travaux de branchement, de remplacement de compteurs, de petites extensions, d'intervention sur les différents organes des réseaux se poursuivent également avec un objectif de maîtrise du patrimoine exploité.



Total des chantiers AEP



Total des branchements AEP



Nombre de compteurs changés

L'optimisation des réseaux, la recherche et les réparations rapides des fuites restent des objectifs importants du pôle sur la partie eau potable.

Le pôle poursuit le maintien en conditions opérationnelles de son patrimoine bâti et de ses équipements

Les axes principaux pour la partie eau potable ont consisté à :

- Améliorer la sectorisation des réseaux par la mise en place de compteurs dédiés et le développement du nombre de vannes
- Réhabiliter la bâche de stockage eau potable de l'usine de Bourg-Blanc
- Remplacer l'automate de pilotage de l'usine de Traon Edern à Plabennec
- Améliorer les recherches de fuites et surveillance réseaux

Les axes principaux, pour la partie assainissement ont consisté à :

- Mettre en place une unité de déshydratation des boues à la station d'épuration de Landéda (travaux poursuivis au 1er semestre 2026)
- Entamer une démarche de recherche et d'élimination des eaux parasites dans les réseaux d'assainissement
- Renouveler le poste de relevage du Coat au Drennec
- Mettre en place des points d'autosurveillance spécifiques pour les stations d'épurations de Lannilis et de Landéda
- Réhabiliter deux lits de roseaux pour la gestion des boues à la station d'épuration de Plouvien
- Améliorer l'autosurveillance et le fonctionnement des installations

L'ensemble des travaux s'inscrivent dans les grands principes qui sont les fondements du bon fonctionnement du pôle :

- Garantir le fonctionnement et assurer la gestion patrimoniale et le maintien en conditions opérationnelles des ouvrages
- Garantir la sécurisation de l'alimentation par le maillage du territoire
- Garantir la qualité de l'eau distribuée et le bon équilibre entre les besoins et les ressources
- Garantir l'autosurveillance et le fonctionnement des ouvrages d'assainissement avec leurs rejets dans l'environnement.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS
Hôtel de communauté / 58 avenue de Waltenhofen / 29860 PLABENNEC

